

bioactualités

7/09

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

SEPTEMBRE



Stefan Flückiger – Un nouvel engagement Page 4

Bio Suisse à propos du libre-échange Page 6

et à propos des paiements directs Page 9



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action d'automne

aliments vaches laitières

du 1.10.09 jusqu'au 12.12.09: Rabais action CHF 2.-/100 kg pour une commande combinée d'aliments et de minéraux.

Nos lignes de produits

Basic – le prix avantageux

Standard – la meilleure performance

Haute performance – la satisfaction des plus hautes exigences, avec levures vivantes

Putzstart – la clé d'une lactation réussie!

Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional **PROVIMI KLIBA**



LINUS SILVESTRI AG

Commerce de bétail

9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen, SG
Jakob Spring, Kollbrunn, ZH

natel 079 222 18 33

natel 079 406 80 27

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

Nous cherchons:

Nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

• Partenaires pour achat de remotes et engraissement

• Partenaires avec vaches mères et engraissement

Éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac

Éleveurs de vaches mères bio pour la production de remotes d'engraissement

Vos avantages:

Possibilités d'écoulement intéressantes et durables dans les programmes Bœuf de pâturage BIO® et Aubrac Bio.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères,

remotes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio,

porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillons volontiers!



hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rüti ZH, Tél. 055 251 00 20

**Le leader
du commerce
des œufs bio!**



Actuel

Cherchons au plus vite des producteurs d'œufs bio!

Visitez notre site internet: vous y trouverez des informations actuelles pour les clients et les fournisseurs!

www.hosberg.ch



sativa
Klebrücker Pflanzen, vom Land



COMMANDEZ MAINTENANT VOS SEMENCES DE CEREALES

Variétés de qualité top issue de sélection biologique:

Blés d'automne WIWA et SCARO -

qualité stable, sécurité de rendement, adaptabilité

Blé d'automne LAURIN -

sain, beau grain, croissance vigoureuse

Autres variétés confirmées: ATARO, POLLUX, ASZITA, ANTONIUS

Plus d'informations auprès de:

Sativa Rheinau AG • Klosterplatz • 8462 Rheinau

Tel: 052 304 91 60 • Fax: 052 304 91 61 • sativa@sativa-rheinau.ch

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:

Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes

de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

Le diable se cache dans le détail

Manfred Bötsch, le directeur de l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture), expliquait dans le dernier bio actualités le nouveau système de paiements directs qu'il a proposé (abréviation: DPD pour «développement du système des paiements directs»), qui selon lui continue de promouvoir l'agriculture biologique comme actuellement – contributions bio y compris.

Cette interview de Manfred Bötsch marquait le point de départ des explications

que nous désirons fournir à nos estimés lecteurs pour leur permettre de mieux comprendre ce thème aussi important que complexe du nouveau système de paiements directs. Continuant sur cette lancée, nous montrons dans ce numéro pourquoi nous ne sommes pas

totalement d'accord avec les propositions de l'OFAG. La politique est compliquée, et quand elle est agricole c'est encore pire. Et le diable se cache dans le détail.

Notre principale critique concerne le fait que des approches réseautées et globales comme l'agriculture biologique ne sont plus encouragées en tant que systèmes comme le prévoit la Constitution. Au lieu de regarder l'ensemble on favorise la spécialisation à outrance. Le stratège politique de Bio Suisse, Martin Bossard, explique plus précisément nos critiques et nos exigences en pages 10 et 11.

Une autre abréviation en étroite relation avec le DPD nous attend dans le contexte du marché libre, il s'agit de l'ALEA – pour accord de libre-échange agricole – qui tente de se mettre en place dans le domaine de l'agroalimentaire. Un premier bilan intermédiaire vous est présenté en pages 6 et 7. Ici aussi la vision d'ensemble joue un rôle central, ce qui explique pourquoi nous nous battons avec tant d'énergie pour faire passer l'idée d'une stratégie qualitative qui mérite vraiment ce nom.

Stefan Flückiger, notre nouveau directeur, se jette maintenant à fond dans la bagarre pour soutenir ces revendications importantes. Il se présente lors d'un entretien retranscrit en pages 4 et 5.



J. Forster-Zigerli

Jacqueline Forster-Zigerli,
Responsable des relations publiques
de Bio Suisse

bioactualités



12



17



22



23

BIO SUISSE

4 Le nouveau directeur Stefan Flückiger

Qui est Stefan Flückiger, le nouveau directeur de Bio Suisse qui a pris ses fonctions à la mi-août? Présentation et interview.

POLITIQUE

6 Libre-échange: Le point sur les discussions

«Oui, mais seulement avec une stratégie qualitative», dit Bio Suisse à propos du projet d'accord de libre-échange agricole avec l'UE. Où en est-on? Un bilan intermédiaire livré par Martin Bossard.

9 Bio Suisse et les paiements directs

Dans le dernier bio actualités, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture Manfred Bötsch expliquait le nouveau système de paiements directs qu'il propose d'instaurer, et dans ce numéro c'est Bio Suisse qui prend la parole et exige des améliorations.

PRODUCTION

12 Produire des tomates bio toute l'année

Un nouveau type de serre ultrasophistiquée permet de stocker la chaleur de l'été pour l'utiliser en hiver.

17 La Sussex est-elle la meilleure poule bio?

Un projet du FiBL cherche la meilleure race de poule pour les fermes bio. La lignée Sussex semble faire ses preuves comme poule pondeuse bio. Et ses poussins mâles pourraient même bien se comporter à l'engraissement.

RUBRIQUES

14 Conseils

16 Contrôle et certification

16 Petites annonces

18 Brèves

20 Agenda

23 Impressum

23 Le dernier mot

Plusieurs cordes à son arc

Agriculteur, agroéconomiste, directeur de la promotion et du développement régional, cadre Migros, lobbyiste professionnel: En choisissant comme nouveau directeur Stefan Flückiger, 49 ans, le Comité de Bio Suisse mise sur un homme disposant d'une vaste expérience professionnelle et de réseaux largement ramifiés. Le bio actualités s'est entretenu avec lui peu avant son entrée en fonctions.

bio actualités: *Malgré des relations traditionnellement un peu chargées, Bio Suisse ne semble pas éprouver de scrupules particuliers à l'égard des dirigeants de la Migros. Et tu n'as visiblement pas non plus de problèmes avec la souveraine du Bourgeon?*

Stefan Flückiger: Non, aucun. Ça fait déjà un certain temps que j'ai été «infecté» par la pensée bio, entre autres ici à Zunzgen dans cette ferme autrefois dirigée par Fritz et Alice Buser. Alice est ma marraine. Fritz

«Ça fait déjà un certain temps que j'ai été «infecté» par la pensée bio, entre autres dans la ferme pionnière de Fritz et d'Alice Buser.»

m'enthousiasmait parce qu'il adorait faire des essais et qu'il argumentait de manière très compétente. Il était toujours un modèle pour la voie «avec la nature, pas contre elle. Et c'était un vrai pionnier bio.*

Et pendant ta période à la Migros?

J'ai toujours considéré le Bourgeon comme une marque forte. Les discussions sur l'utilisation du Bourgeon ou l'introduction d'une marque propre à la Migros dataient

* Fritz Buser fit partie en 1972 des fondateurs de Biofarm, et plus tard il a participé à la création du groupe arbo du FiBL.

Son parcours professionnel

Stefan Flückiger avait commencé sa formation par un apprentissage agricole terminé par l'examen professionnel. Il a ensuite étudié l'économie agricole à l'EPFZ en terminant par une thèse de doctorat qui portait sur l'économie rurale confrontée aux modifications climatiques et environnementales. Au secrétariat général du département de l'économie et du service de l'économie du Canton de St-Gall, Stefan Flückiger a dirigé plusieurs projets de réformes de la promotion des ventes et du développement régional. Il a travaillé ensuite de 2001 à 2007 pour la Fédération des coopératives Migros comme chef adjoint de la politique économique, et en dernier il a suivi à Bruxelles une formation continue en affaires publiques et en lobbying. Aujourd'hui Stefan Flückiger a 49 ans, il vit à Zurich et a deux enfants adultes.

d'avant moi. Il y a ensuite toujours eu des démarches communes, par exemple pour ancrer le principe de la globalité dans la PA 2011: Migros et Bio Suisse ont alors tiré à la même corde.

Un des principaux partenaires de Bio Suisse reste cependant la Coop, qui vend 50 % des produits Bourgeon – toujours pas de problèmes?

La direction de la politique économique, où j'étais chef adjoint, avait régulièrement des contacts avec la Coop. Par contre, les gens du marketing de la Migros ne téléphonaient jamais à ceux de la Coop...

Cherchais-tu avant tout à réorienter ta vie professionnelle, ou est-ce une conviction bio qui t'a poussé à postuler?

Cette réorientation est assurément un coup de chance pour moi et correspond totalement à mes convictions. Je n'avais encore jamais eu la possibilité de vivre professionnellement ma conviction pour l'agriculture biologique.

Mais tu avais déjà pu la vivre en tant que consommateur?

Oui, j'achetais déjà des produits bio même quand mon budget était encore plutôt maigre. Ma philosophie a toujours été «Le plus possible de produits bio».

Et aujourd'hui? À combien estimes-tu la proportion de produits bio dans ton ménage?

À environ 80 pour-cent. Les produits frais sont exclusivement bio.

En passant des cadres de la Migros à la direction du Bourgeon, as-tu dû accepter une baisse de salaire?

Oui, mais l'aspect idéal est prépondérant: pouvoir réaliser mes objectifs idéels est plus important pour moi, et en plus j'ai moins de charges de famille depuis que les enfants sont adultes et ont quitté le nid.

Tu n'as encore jamais dirigé de grande entreprise ou organisation. Selon quels principes veux-tu conduire l'équipe du secrétariat?

Je veux soigner un style de direction coopérative et des rapports à la fois ouverts et respectueux. Le savoir-faire des expert-e-s de Bio Suisse est formidable. J'aimerais pouvoir m'appuyer dessus pour ne pas devoir m'occuper de tout et pouvoir me concentrer sur l'essentiel. Et j'ai tout de même amassé de l'expérience dans la direction de gros projets complexes.

Paysannes, producteurs, preneurs de licences, organisations membres, commissions techniques, interprofessions... le directeur de Bio Suisse doit rassembler sous le même toit des intérêts parfois contradictoires.

Oui, il y a de nombreux acteurs et champs de tensions. J'ai l'habitude. En vrai généraliste, j'ai toujours bien pu m'intégrer. Il faut trouver des solutions consensuelles – que ce soit dans la petite organisation promotionnelle Culinarium que j'ai développée et dirigée dans le canton de St-Gall sur mandat de diverses branches, ou dans un grand groupe comme la Migros. On doit identifier les champs de tensions et impliquer les gens dans l'élaboration de solutions consensuelles pour qu'ils tirent tous à la même corde.

Es-tu un grand communicateur?

J'aime bien communiquer, surtout si j'ai un bon message à transmettre! N'oublions jamais que l'écoute fait partie de la communication. J'apprécie l'ouverture dans les rapports avec les gens et j'arrive bien à gérer les conflits.



La Fédération des coopératives Migros est-elle une bonne école pour la démocratie fédérative pratiquée par Bio Suisse?

La FCM est le regroupement des dix coopératives Migros ainsi que des entreprises industrielles et de services de la Migros. Là aussi il faut savoir faire converger les intérêts: il y a des divergences d'intérêts entre le commerce de détail et l'industrie, entre certaines coopératives, entre la Suisse allemande et romande... Oui, la FCM était une bonne école pour ça, car je devais rassembler des opinions différentes.

Si ce sont les agriculteurs et agricultrices qui ont le dernier mot, te reste-t-il encore une marge de manœuvre?

Je suis très heureux d'avoir suivi la formation professionnelle agricole, car cela me permet de comprendre le point de vue des praticiens. Et Bio Suisse étant ri-

«Bio Suisse reste une organisation paysanne qui agit durablement – au sens large de ce mot.»

che de points de vue différents, certains plus progressistes et d'autres plus traditionalistes, il y a toujours une certaine marge de manœuvre. Il n'y a cependant pas seulement les questions internes mais aussi des défis entrepreneuriaux, comme ceux du marché, où il y a des marges de manœuvre.

Bio Suisse vient de se doter d'un nouveau concept directeur et ses stratégies agropolitiques sont en grande partie décidées (libre-échange agricole, stratégie qualitative), mais un gigantesque travail de réalisation et de détail t'attend.

Cela peut être vrai dans de nombreux domaines, mais pas partout. Par exemple pour le libre échange, Bio Suisse dit «oui mais». Ce mais signifie qu'on suit l'évolution du dossier et qu'on prendra définitivement

position plus tard. Ce processus doit nous permettre de faire valoir nos points forts et de compenser le mieux possible nos points faibles. Si les négociations n'aboutissent pas à un résultat qui nous permette ça, nous devons rediscuter. C'est peut-être un travail gigantesque, mais c'est à la fois important et passionnant.

Qu'est-ce qui t'a le plus convaincu dans le Concept directeur?

Le fait qu'on mise sur la croissance mais qu'on le fasse toujours dans le cadre de la vision à long terme et de la crédibilité. Et aussi que Bio Suisse reste une organisation paysanne et qu'elle agisse durablement – au sens large de ce mot: en se préoccupant de ses devoirs écologiques et climatiques.

Et que penses-tu de la vision «La Suisse, Pays Bio»?

C'est une pensée très forte. Nous savons ainsi où nous voulons aller à long terme sans devoir quantifier précisément nos objectifs. Et cette vision nous soutient aussi dans notre promotion des exportations.

Cette revendication n'est-elle pas totalement exagérée?

Il s'agit tout d'abord d'une vision. L'évolution actuelle de la société me semble aller dans cette direction. L'approche fondée sur les cycles et la philosophie «avec la nature, pas contre elle» sont de plus en plus en vogue. Notamment parce que l'évolution globale nous force à la raison. C'est là que se trouve le vrai potentiel du bio! Et les conditions cadres politiques sont aussi importantes pour nous, donc nous devons les influencer de manière à permettre à l'agriculture biologique de jouer ses atouts.

L'exclusion des manipulations génétique fait-elle partie de ces atouts?

Oui, absolument.

Certaines de tes affirmations passées nous ont donné l'impression que tu aurais été favorable aux aliments transgéniques s'ils avaient été acceptés par les consommateurs...

L'agroingénierie génétique n'entre actuellement et dans les circonstances présentes même pas en ligne de compte. Soyons clair: même les applications les plus ponctuelles n'ont pas leur place dans une approche globale comme celle de Bio Suisse.

Penses-tu que la coexistence soit possible?

Si la question devient actuelle en agri-

culture conventionnelle, nous devons obtenir de généreuses zones tampons qui soient à charge des cultivateurs d'OGM et non à charge des cultivateurs bio. Bio Suisse ne doit faire aucune concession dans ce domaine.

Tu es considéré comme un esprit libéral et commercial. La ligne anti-discounts suivie par Bio Suisse ne te hérisse-t-elle pas?

Je vais très souvent voir ce qui se passe dans tous les commerces de détail. Le

«On doit identifier les champs de tensions et impliquer les gens dans l'élaboration de solutions consensuelles pour qu'ils tirent tous à la même corde.»

Bourgeon n'a rien à faire chez Aldi! Pas plus du point de vue de l'assortiment que de celui de la présentation. Nous ne devons ni ne pouvons mettre en jeu la valeur et la réputation du Bourgeon. C'est justement en tant qu'esprit commercial que je veux qu'on préserve la valeur de notre marque.

Quelle est pour toi la première priorité au moment de commencer à Bio Suisse?

Je veux prendre le temps de bien connaître Bio Suisse, son secrétariat, ses instances et ses organisations membres. Quel son rend Bio Suisse? Comment pensent les gens, comment agissent-ils? J'aimerais aussi sortir, rencontrer les productrices et les producteurs dans toutes les régions du pays. Sont ensuite à l'ordre du jour le positionnement de Bio Suisse dans le contexte de la politique agricole et la représentation de ses intérêts à l'extérieur. Ah, j'allais oublier que, bien qu'agriculteur de formation, je me réjouis beaucoup de faire mon stage de deux jours dans une ferme Bourgeon. Interview: Markus Bär



Photos: Marion Nitsch

Libre-échange: Le Mais de Bio Suisse n'est pas encore suffisamment entendu

À propos du projet d'accord de libre-échange agroalimentaire (ALEA) avec l'Union Européenne, Bio Suisse a dit «oui mais». C'est-à-dire: «oui, mais seulement avec une stratégie qualitative». On cherche donc à influencer les négociations pour décider seulement à la fin si on peut en accepter le résultat. Martin Bossard, le stratège politique de Bio Suisse, explique où on en est et où en sont les discussions.

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire suisses ne peuvent pas se profiler avec des produits de masse bon marché – pas en Suisse et surtout pas à l'exportation. Jusque là, toute la branche est d'accord. La stratégie qualitative prônée par Bio Suisse serait-elle donc la plus logique de toutes celles qui sont possibles? Peut-être, mais les acteurs en présence n'ont de loin pas tous la même conception de cette stratégie qualitative.

Cela signifie pour Bio Suisse que nous continuerons de nous investir activement dans le processus politique, de nous engager pour une stratégie qualitative digne de ce nom et qui ne se contente pas de laisser les agriculteurs survivre mais leur offre un avenir positif.

Si nos exigences en matière d'écologie et de bien-être des animaux ne sont pas reprises dans cette stratégie qualitative, notre réponse à l'accord de libre-échange

avec l'UE pourra difficilement être oui. C'est l'Assemblée des délégués de Bio Suisse qui aura le dernier mot lorsque tous les faits – contenu de l'accord, mesures d'accompagnement, financement – seront sur la table.

Un tout petit filet de voix

Avec sa part de 1 % au produit national brut, notre agriculture n'a qu'un bien mince filet de voix au sein du chœur qui réunit l'OMC et l'UE. L'ensemble des revenus de nos agriculteurs peut être gagné ou perdu en un mois par une seule grande banque! Et on sait bien que les petites voix ont de la peine à se faire entendre.

Et les prévisions pour l'évolution future du revenu agricole publiées l'année passée sont catastrophiques (cf. graphique ci-dessous). Ce scénario épouvantable est exactement ce qu'il fallait pour pousser Bio Suisse à participer activement, critique-

ment et constructivement aux réflexions: nous voulons une perspective d'avenir positive, nous voulons une agriculture suisse diversifiée et vivante caractérisée par un grand nombre d'hommes et de femmes, de mains, de têtes et de cœurs.

Nous voulons qu'on accorde plus d'importance à l'agriculture biologique. Et nous voulons profiter de l'occasion pour que le bio apparaisse enfin comme une voix à part entière sur la partition du chœur. Il n'a donc jamais été question pour Bio Suisse de dire simplement non à tout changement et de se contenter d'écouter passivement ce que chantent les autres.

Bio Suisse propose une stratégie qualitative qui permettra à plus de gens d'augmenter leurs revenus dans le secteur de l'agriculture. Voilà pourquoi nous participons à ce chœur avec notre critique et tenace «oui, mais seulement avec une stratégie qualitative». L'Assemblée des délégués d'avril 2009 a discuté à fond cette ligne suivie par le Comité de Bio Suisse avant de l'approuver et de la soutenir à une forte majorité.

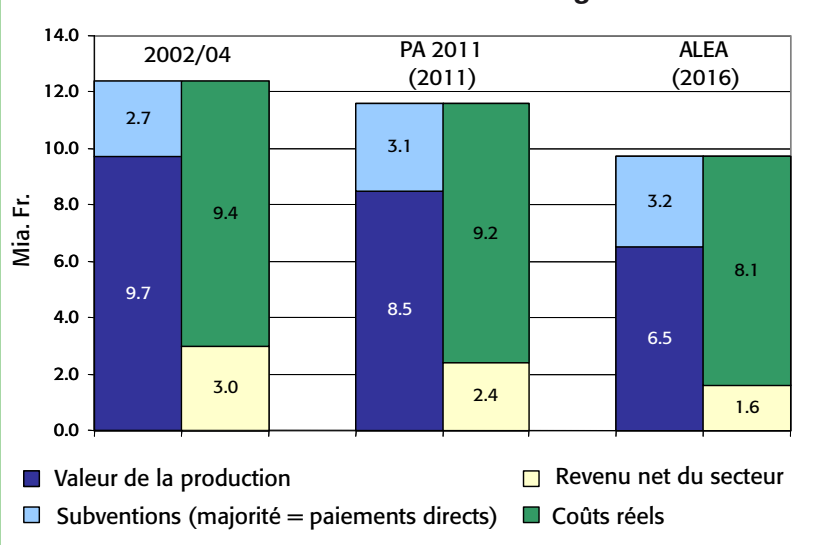
Le oui de Bio Suisse est entendu, de nombreux chefs et chanteurs l'entendent volontiers... mais Bio Suisse doit sans cesse attirer l'attention sur le *mais* et ses conséquences.

Harmonie ou dissonance?

Après divers autres accords bilatéraux, la Suisse cherche à se rapprocher de l'Union Européenne aussi dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité des produits et des aliments et de la santé publique. Alors que la Suisse en profiterait surtout dans le domaine de la protection des consommateurs et dans celui de la santé, des régressions sont à craindre dans le secteur agricole, surtout dans l'écologie et le bien-être des animaux.

L'accord agricole prévoit le démantèlement des obstacles commerciaux (comme

Évolution de la structure des revenus de l'agriculture suisse



L'ouverture des marchés agricoles provoquera une baisse du revenu de l'agriculture. Selon les modèles prévisionnels, le revenu agricole sera en 2016 avec le scénario «ALEA» d'environ 9,7 milliards de francs, soit 16 % de moins qu'avec le scénario «PA 2011» (11,6 mia). La part des paiements directs au chiffre d'affaires passera d'un petit quart à un petit tiers. (Modèle prévisionnel «SILAS-dyn» d'Agroscope Reckenholz-Tänikon ART)



CLIN D'ŒIL

Beat Sigel

les droits de douane et les contingents) et non tarifaires (comme les différences dans les prescriptions pour les produits et les dispositions d'autorisation). Ce processus doit aussi englober les niveaux amont et aval de la filière de production. Les prix des intrants de production baisseraient tandis que la filière de transformation profiterait aussi de mesures promotionnelles telles que celles qui sont déjà pratiquées dans l'UE. Le Département fédéral de l'économie en attend une baisse des prix à la consommation pour les denrées alimentaires et une augmentation du produit national brut de 0,5 %, soit 2 milliards de francs.

Les négociations sont en cours. Il y en a déjà eu plusieurs cycles sans que des résultats même intermédiaires un tant soit peu concrets soient dévoilés au public. La Confédération prévoit de boucler les négociations en automne 2010. Suivront fin 2010 le message du Conseil fédéral et en 2011 les débats parlementaires. L'accord sur le libre-échange pourrait donc entrer en vigueur au plus tôt au début 2012 – ou au début 2013 si un référendum aboutit.

Une partition d'accompagnement aux accents insolites

L'Office fédéral de l'agriculture avait chargé un groupe de travail de définir des mesures d'accompagnement. Ce groupe de travail comprenait des représentants de l'agriculture, de la transformation, du

commerce et de la consommation. Bio Suisse y était représentée par sa présidente Regina Fuhrer. Ce groupe a concocté des mesures structurées en quatre volets et les a rassemblées dans un rapport publié en juillet.

Bio Suisse avait intitulé sa critique «un mauvais contenu très bien emballé». L'orientation fondamentale du rapport, la référence à l'art. 104 de la Constitution fédérale et de nombreuses mesures proposées sont considérées comme bonnes. Beaucoup de propositions correspondent aux idées et aux exigences des producteurs bio.

La stratégie qualitative et sa forte connotation écologique est en principe reconnue comme une nécessité, mais elle n'apparaît à plusieurs endroits du rapport que comme une pure déclaration d'intention, nulle part elle n'est suffisamment concrétisée.

Quatre points sont totalement inacceptables:

- Le renoncement aux OGM (organismes génétiquement modifiés) dans l'agriculture est certes présent comme vision, mais il ne fait partie nulle part de la stratégie qualitative ou de la «suissitude». La Suisse est aujourd'hui exempte d'OGM grâce au moratoire, et il faut absolument utiliser cet avantage pour le positionnement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire suisses.

- L'agriculture biologique sectorielle – c.-à-d. pratiquer l'agriculture biologique et conventionnelle dans la même exploitation agricole – revient par la porte de derrière grâce au libre-échange. Cette question a été longuement discutée, le débat est clos et n'a rien à faire dans ce rapport. (Actuellement, la production biologique sectorielle n'est admise que par l'Ordonnance bio, et seulement pour les cultures pérennes et avec l'autorisation du Canton).

- L'abrogation des limites à l'expansion des effectifs animaux est en évidente contradiction avec la stratégie qualitative. Les consommateurs refusent les «fabriques d'animaux» et demandent avec insistance une production animale respectueuse des animaux et de leurs besoins spécifiques.

- Le rapport prévoit certes de maintenir le haut niveau qualitatif des normes des prestations écologiques requises PER et de la protection des animaux, mais la formulation actuelle ne permet ni de les renforcer ni d'en continuer le développement, ce qui bloque de fait la mise sur pied de la stratégie qualitative.

Ces quatre points devront donc être considérablement améliorés pour que Bio Suisse puisse envisager d'accepter l'ensemble de la convention.

Martin Bossard, Bio Suisse

«La production suisse doit pouvoir se maintenir»

La Communauté d'intérêts pour le secteur agroalimentaire suisse (CISA) regroupe 13 entreprises et 15 organisations qui veulent influencer activement les négociations pour un accord de libre-échange agricole avec l'UE. Bio Suisse participe aux travaux de la CISA. Le bio actualités a demandé à son directeur Jürg Niklaus quels sont le caractère et les activités de ce «club».

bio actualités: La CISA regroupe les organisations et entreprises les plus diverses: de Bio Suisse à Coop en passant par Bell, Migros, la Fédération romande des consommateurs et même Nestlé. Quel est le dénominateur commun de ces membres si différents?

Jürg Niklaus: Nos membres ont certes des arrière-plans et des perspectives différentes, mais tous font partie du marché agricole suisse et sont de ce point de vue dans le même bateau. Dans le processus de né-

gociations et dans les discussions, ils s'engagent pour la conception des mesures d'accompagnement en vue de prendre ensuite position pour ou contre l'accord de libre-échange en toute connaissance de cause.



Jürg Niklaus,
Directeur de la CISA.

Photo: z/vg
qualitative. Qu'entend-t-elle exactement par là?

Pour nous, la stratégie qualitative est une stratégie qui mise principalement non sur les prix mais sur la qualité. Concrètement, cela veut dire que nos – déjà très bonnes – normes de protection des animaux et de l'environnement doivent être optimisées et «commercialisées» activement conjointement avec la provenance suisse. Un large consensus sociétal existe en effet sur l'importance d'un haut niveau de protection des animaux, d'une production économe en ressources et d'une réelle conservation de la biodiversité. C'est l'avenir, aussi en Europe. D'autres pays font aussi des efforts considérables pour gagner des parts de marché dans le segment de la qualité.

Les opinions de tous les membres de la CISA parviennent-elles à se faire entendre? Comment une opinion de la CISA se forge-t-elle, par exemple en vue du lobbying?

Vu que la force de ses opinions dépend fortement de leur large soutien dans la branche, la CISA mise fortement sur le consensus et la transparence des processus décisionnels. Les opinions se forment surtout au comité et dans les groupes de travail de la CISA. Bio Suisse est représentée au comité et dans trois groupes de travail: négociations, mesures d'accompagnement, communication/lobbying. Elle a donc une influence directe sur les décisions.

Qu'est-ce que la CISA peut faire concrètement pour le secteur agroalimentaire suisse?

Nous nous engageons en faveur du secteur agroalimentaire suisse car il s'est développé pour répondre aux défis de l'avenir, et nous exigeons des conditions cadres adéquates pour l'ensemble du secteur agroalimentaire. La CISA est une table ronde où toutes les opinions peuvent s'exprimer. Elle offre donc aussi la possibilité, à l'intérieur de la branche, de regarder plus loin que le bout de son nez et d'échanger vues et opinions. Ces discussions ont déjà accouché de propositions de valeur que nous avons pu introduire dans les négociations et dans les débats sur les mesures d'accompagnement.

La CISA parle – elle aussi – de stratégie

Les paysans – aussi les paysans bio – considèrent le libre-échange agricole avec beaucoup de scepticisme et même de crainte. Seuls quelques produits de niche de haute valeur pourront s'exporter s'ils correspondent exactement à l'air du temps. Cela ne suffira pas à contrer la disparition des paysans, car il faudra pour cela que les grands distributeurs décident clairement de s'engager à vendre des produits suisses. Quelles sont sur ce plan les solutions prônées par la CISA?

Comme c'est l'habitude dans une économie libre: par des négociations et avec des produits convaincants. Les grands distributeurs se montrent déjà très engagés pour la commercialisation des produits suisse. Et leurs investissements dans l'industrie suisse montrent aussi qu'ils misent sérieusement sur l'agroalimentaire suisse. La CISA s'engage pour de bonnes conditions cadres, pour que ça en vaille la peine pour les entreprises de prendre des risques et d'investir. Il n'y a pas de garantie pour la situation acquise, mais la production suisse doit pouvoir se maintenir. La CISA se prononce en son nom pour le maintien du secteur agroalimentaire suisse, et elle militera dans ce sens.

Interview: Jacqueline Forster-Zigerli, Bio Suisse

La CISA, c'est qui, c'est quoi?

«La Communauté d'intérêts pour le secteur agroalimentaire suisse (CISA) est une vaste plateforme de 13 entreprises et de 15 organisations qui approuvent le principe de l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'UE. Elle fédère les forces qui s'inscrivent dans une perspective constructive et entend accompagner pas à pas ce processus politique et y prendre une part active.»

■ La présidence de la CISA est assurée par le Dr Hans Burger, GPAO, secrétaire, représentant de l'agriculture, par Michel Pellaux, Cremo S.A., secrétaire général, représentant de l'industrie et du commerce, et par Rudolf Strahm, représentant de la protection des consommateurs.

■ Les membres de la CISA sont:

- Organisations: Associazione consumatrici della svizzera italiana ACSI, Brégançon TI; Bio Suisse, Bâle; Fédération romande des consommateurs FRC, Lausanne; Fédération des Industries Alimentaires Suisses FIAL, Berne; Fromarte, Berne; Groupe pour une politique agricole offensive GPAO, Pierrafortscha; Global Competence In Food; hotelleriesuisse, Berne; IP-Suisse, Zollikofen; Konsumentenforum kf, Zurich; Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV, Zurich; Vache mère Suisse; Stiftung für Konsumentenschutz, Berne; Suisseporcs, Sempach; Swisscofel, Bern
- Entreprises: Agro Seller Discount AG, St-Gall; Bell AG, Bâle; Coop, Bâle; Cremo S.A., Villars-sur-Glâne; Elsa Estavayer Lait S.A., Estavayer-le-Lac; Emmi Schweiz AG, Lucerne; Hiestand International AG, Schlieren; HUG AG, Lucerne; LRG Groupe SA/Laiteries Réunies Genève, Plan-les-Ouates GE; Fédération des coopératives Migros, Zurich; Nestlé Suisse S.A., Vevey; Saline de Bex SA, Bex; Traitafina AG, Lenzburg

Source: www.igas-cisa.ch

Bio Suisse exige des améliorations

L'impact écologique des fermes bio sur l'environnement est nettement inférieur à ce que permet le cadre légal des PER, mais elles n'en sont nullement récompensées par le modèle de paiements directs actuellement proposé. Bio Suisse exige donc que l'OFAG y introduise une série d'améliorations.

L'introduction de l'actuel système de paiements directs dans les années nonante était une étape importante en direction de la suppression des mesures de soutien du marché. Les agriculteurs sont depuis lors surtout défrayés pour des prestations d'intérêt général. Notre agriculture est ainsi plus compatible avec les règles de l'UE et de l'OMC.

En novembre 2006, une motion de la Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil des États exigeait que le Conseil fédéral analyse les paiements directs et les réoriente encore plus sur les objectifs définis par l'article 104 de la Constitution fédérale: sécurité de l'approvisionnement, conservation des ressources naturelles, entretien du paysage rural, développement de la biodiversité, occupation décentralisée du territoire et bien-être animal. Le Conseil fédéral a publié en mai 2009 un rapport sur le sujet réalisé par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture).

L'élément central de cette proposition pour l'évolution des paiements directs est l'amélioration de l'orientation vers les objectifs. Le Conseil fédéral propose cinq instruments permanents de paiements directs qui sont toujours intitulés selon leur objectif principal:

- Les contributions au paysage cultivé pour maintenir un paysage rural ouvert,
 - Les contributions à la sécurité de l'approvisionnement pour maintenir la capacité de production en cas d'impasses,
 - Les contributions à la biodiversité pour préserver et promouvoir la biodiversité,
 - Les contributions à la qualité du paysage pour préserver, promouvoir et développer la diversité des paysages cultivés,
 - Les contributions au bien-être des animaux pour les mesures qui vont plus loin que le niveau de la loi sur la protection des animaux.
- Loctroi des paiements directs reste

conditionné par le respect des PER (prestations écologiques requises).

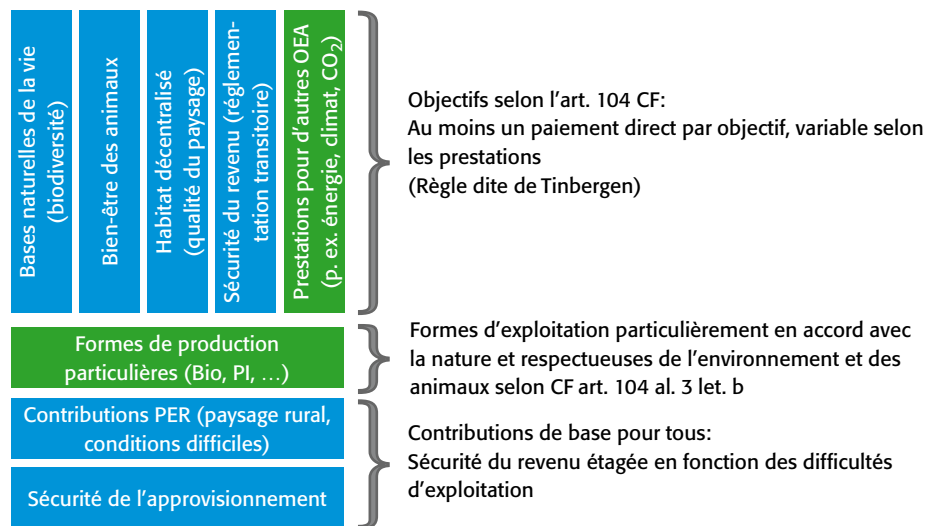
Bio Suisse est d'accord avec l'orientation générale du projet, mais elle critique le fait que le soutien direct au bio soit traité n'importe où dans la catégorie «ne fait pas le poids» comme petit sous-chapitre de la «biodiversité fonctionnelle». Le projet récompensera en effet une spécialisation unilatérale plutôt qu'une vision d'ensemble biologique. Certaines fermes pourront ainsi appliquer des conditions d'élevage exemplaires et importer à cet effet de grandes quantités de fourrage concentré des pays du Tiers Monde, tandis que d'autres entretiendront quelques prairies maigres alors que des produits chimiques seront répandus à large échelle sur les surfaces avoisinantes.

Inversement, les paysans dont l'impact sur l'environnement (les «externalités

négatives») est plus faible que celui prévu par les PER ne seront plus récompensés de leurs efforts. Or Bio Suisse souhaite que les résidus de pesticides, les nitrates et autres substances similaires ne finissent ni dans les aliments ni dans l'eau potable. Cette approche est plus judicieuse et avantageuse que le traitement ultérieur de problèmes sanitaires ou la purification à grand frais de l'eau potable. Bio Suisse exige donc avec la Coordination Alliance Agraire que des améliorations importantes soient introduites:

- 1) Mieux récompenser comme systèmes globaux les formes de production particulièrement écologiques comme l'agriculture biologique (cf. graphique). Des propositions ad hoc ont été déposées au Parlement par Hansjörg Hassler et Andrea Hämmerle.
- 2) D'autres objectifs environnementaux

Les principales exigences de Bio Suisse



Bleu: Domaines encouragés par les paiements directs selon la proposition de l'OFAG acceptée par le Conseil fédéral en mai 2009.

Vert: Suppléments exigés par Bio Suisse.

(Source: Bio Suisse)

Horizontalement les prestations de base que la Confédération veut rémunérer avec le nouveau système, verticalement les mesures détaillées dignes de soutien (en bleu les propositions de l'OFAG, en vert les exigences de Bio Suisse). Bio Suisse exige que la réorientation des paiements directs comprenne une contribution de base pour la reconversion de toute l'exploitation à la PI (IP-Suisse) ou au Bio. Une colonne supplémentaire devrait aussi être ajoutée au système pour rémunérer des prestations environnementales qui manquent dans le rapport actuel comme l'efficacité énergétique et la protection du climat.

«Ce rapport est beaucoup trop timoré»

Martin Bossard, le stratège politique de Bio Suisse, n'est pas satisfait des propositions de l'OFAG pour la révision des paiements directs. Au lieu de se fonder sur la réussite de l'agriculture biologique, l'OFAG semble avoir honte de même seulement prononcer le mot *bio*. La politique agricole devrait pourtant refléter la réalité et renforcer les tendances positives.

bio actualités: Bio Suisse a critiqué le premier projet de révision du système des paiements directs pondu par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) parce que l'agriculture biologique n'y était pas mentionnée.

Martin Bossard: Nous avons effectivement été choqués en constatant que les contributions bio – qui représentent aujourd'hui environ 1 % de l'ensemble des paiements directs – étaient absentes du rapport. Cela ne reflète aucunement la réalité, car le bio est une réussite aussi bien agricole que commerciale. La politique agricole devrait absolument refléter cette réalité.

Dans le dernier *bio actualités*, le directeur de l'OFAG Manfred Bötsch s'est déclaré prêt à discuter et a proposé de mettre l'agriculture biologique dans le chapitre de la «biodiversité fonctionnelle». Que penses-tu de cette proposition?

Il est vrai que, suite à l'intervention de Bio Suisse et du FiBL, la «biodiversité fonctionnelle» a été avancée comme succédané, mais on ne trouve là que des «peut» et des «mais», et la Confédération veut utiliser ce système pour favoriser non seulement le bio mais aussi de nombreux autres systèmes. Le texte est formulé dans un jargon très obscur qui laisse la porte ouverte

à l'interprétation qu'on peut encourager le bio. Il est par exemple écrit qu'on peut «constituer des modules de mesures d'incitation à renoncer à certains moyens de production» (cf. encadré). Impossible ou presque de trouver une formulation plus vague! Or l'agriculture biologique est un système qui a fait ses preuves et qui est reconnu sur le plan international, et c'est justement ici que la Confédération utilise des formulations aussi ampoulées au lieu de dire clairement «Le bio est encouragé.» Cela correspondrait pourtant au mandat constitutionnel.

Suite de la page 9

doivent être définis: protection du climat, amélioration de la qualité du sol, humification. Et un ensemble de prestations doit être prévu pour les projets énergétiques et la diminution des médicaments vétérinaires.

- 3) Pour les paiements directs, le Conseil fédéral devra aussi prévoir des limites supérieures par entreprise agricole.
- 4) Plus d'argent pour l'écologie et le bien-être animal: les ensembles de prestations pour la biodiversité et la qualité des paysages, les contributions d'estivage et celles pour les méthodes de production particulièrement écologiques doivent être augmentées progressivement et prévisiblement pour atteindre 50 % de l'ensemble des paiements directs. Fournir ces prestations doit en valoir la peine.
- 5) Les PER doivent conserver une valeur: la contribution pour le paysage rural doit être remplacée par une contribution pour les PER qui resterait la condition d'octroi des autres paiements directs. Le fait d'attribuer une valeur financière aux PER en fera une prestation mieux acceptée par les agriculteurs.



VEREIN FÜR KREBSFORSCHUNG

L'Association pour la recherche sur le cancer à Arlesheim (Suisse) cherche

Un(e) collaborateur(trice)

pour le secteur

« Culture et récolte du gui »

Le domaine d'activité comprend:

- Le soin des emplacements cultivés en CH, F, D (taille des haies et des arbres, entretien de l'environnement)
- Le semis et la culture du gui
- La planification et la réalisation des récoltes de gui en France (ainsi qu'en partie en CH et D)

Vous avez entre 25 et 40 ans et possédez:

- Une formation de jardinier, forestier ou autre formation en environnement
- une expérience d'escalade sur des arbres de haute taille
- la connaissance écrite et parlée des langues allemande et française
- le permis de conduire
- une expérience de travail autonome

Si vous êtes intéressés, contactez nous par e-mail: sekretariat@vfk.ch

Dans quelle mesure?

L'article 104 de la Constitution fédérale exige que la Confédération encourage des formes de production en accord avec la nature, écologiques et respectueuses des animaux. L'agriculture biologique doit recevoir en politique agricole l'importance qu'elle a déjà dans la réalité. D'autres pays mettent sur pied des plans d'action nationaux pour l'encouragement du bio, mais en Suisse il faut vraiment aller à la recherche de l'agriculture biologique pour la dénicher dans les publications de l'Office en question.

Bio Suisse a tout de même obtenu que le bio n'en disparaisse pas.

D'accord, mais seulement dans une petite remarque entre parenthèse dans un sous-chapitre de la biodiversité. Par ailleurs le bio ne consiste pas en premier lieu à renoncer à des intrants mais à mettre en place un bon système qui a fait ses preuves et qui met au premier plan la fertilité du sol, les cycles naturels fermés et la santé animale.

Quelle pourrait être la raison de cette négligence envers l'agriculture biologique?

Plusieurs passages de ce rapport donnent l'impression qu'on ne prend pas vraiment le bio au sérieux. On se contente en effet de lui chercher des poux dans la tête, par exemple à propos du fait que le cuivre est encore autorisé comme fongicide. Pourtant, ce genre de questions auxquelles on a répondu depuis longtemps n'ont rien à faire dans un rapport sur l'évolution des paiements directs à partir de 2014! Ce

rapport véhicule une attitude de base négative à l'égard de systèmes positifs comme le bio ou la PI.

Trouves-tu quand même des éléments positifs dans ce rapport? Ou n'est-ce qu'un raté magnifique?

Le rapport a été rédigé avec soin, et il contient une très bonne analyse de l'état actuel de l'agriculture et de la politique agricole. Ces éléments sont très précieux, et ils forment une bonne base sur laquelle on pourrait construire. Les propositions pour la future politique agricole rendent par contre l'approche linéaire «un but – une mesure» – que même des économistes critiquent – difficile à accepter. Car le bio est en fin de compte un système qui met le réseautage au premier plan.

Et comment les auteurs en sont-ils arrivés là?

Ce rapport est fondé sur le modèle de Tinbergen, une théorie macroéconomique connue des économistes mais pas incontestée qui date de l'après-guerre et qui exige une mesure séparée pour chaque but énoncé. Cette méthode n'est pourtant utilisable que si les buts en présence sont totalement indépendants les uns des autres, ce qui n'est que très rarement le cas dans l'économie réelle – et encore bien moins dans l'agriculture où tous les buts dépendent les uns des autres. On le voit particulièrement bien avec l'agriculture biologique: ce système global représente davantage que la somme de ses parties. Or je ne trouve pas cette notion dans le rapport de l'OFAG.



Photo: Thomas Alfsdottir

Quelle doit être la suite des opérations selon Bio Suisse? Le système actuel n'est pas non plus le nec plus ultra et sera toujours sous le feu des critiques politiques. Que faut-il faire pour garantir que la société accepte les paiements directs et que l'argent nécessaire soit disponible?

L'intention d'obtenir plus d'effet avec la même somme d'argent est bonne. La direction est juste. Nous aimerions juste que les systèmes de production qui sont établis sur le marché obtiennent les conditions cadres qui leur permettraient de s'y maintenir. Ce que le rapport contient à propos de l'agriculture biologique est beaucoup trop timoré. Il faudra en effet – et en fin de compte – que le futur système des paiements directs soit accordé avec les négociations pour le libre-échange avec l'UE et avec les accords que la Confédération cherche à obtenir de l'OMC. Pour nous, le fil rouge se nomme écologie, bien-être animal, exclusion des OGM et encouragement clair de l'agriculture biologique. Ces éléments sont actuellement malheureusement beaucoup trop peu explicites dans le rapport actuel. La Suisse est pourtant très forte sur le plan international justement sur ces points-là. La révision du système des paiements directs pourrait être pour l'OFAG un instrument qui lui permettrait d'encourager ces points forts dans l'intérêt de tous les concernés. L'agriculture suisse aurait ainsi de bons arguments aussi bien à l'égard du contribuable et des consommateurs que pour les négociations avec l'UE et l'OMC.

Interview: Alfred Schädli

Voilà comment la Confédération veut encourager l'agriculture biologique

C'est sous le titre «Mesures visant à l'encouragement de la biodiversité fonctionnelle sur la surface de production» que le lecteur avisé ou la championne des moteurs de recherche finira par trouver, à la page 146 du rapport, une mention de l'agriculture biologique: «Des mesures spécifiques de promotion de la biodiversité fonctionnelle sont prévues sur les surfaces utilisées à des fins agricoles, mais non exploitées en tant que SPB. Des paiements seront versés en cas d'abandon de certains produits phytosanitaires et engrais minéraux. Le concept permet de constituer des modules de mesures d'incitation à renoncer à certains moyens de production, lesquelles peuvent être encouragées par des contributions.

Lorsqu'un exploitant s'engage pour une certaine durée à ne pas utiliser certains moyens de production ou lorsque, dans le cadre d'une approche s'appliquant à l'ensemble de l'exploitation agricole, il renonce en partie ou entièrement à utiliser ces produits (p. ex. exploitation intégrée, exploitation biologique), un montant plus élevé peut être versé. Le fait de renoncer à utiliser certains produits phytosanitaires et engrais minéraux et d'adapter des modes de production qui sont, le cas échéant, liés à cette conversion ont un impact positif, notamment sur la fertilité des sols, mais aussi sur les autres services écosystémiques rendus par la biodiversité, tels la pollinisation ou la régulation naturelle des organismes nuisibles.»

Produire des tomates bio toute l'année grâce à une serre ultrasophistiquée

Un nouveau type de serre capable de stocker la chaleur de l'été pour la période de chauffage en hiver a été inventé en Hollande. Des producteurs bio en profitent aussi, puisque des légumes bio poussent même en hiver dans une serre de ce type acquise par Bijo et qui fonctionne exclusivement avec des énergies renouvelables.

Des tomates biologiques hollandaises toute l'année: telle est la vision du maraîcher Arno Jonker de la société Bijo de s'Gravenzande sur la côte hollandaise de la Mer du Nord. Ce qui semble à première vue un non-sens énergétique se révèle après plus ample examen être un système ultrasophistiqué de culture sous serre qui – du moins sur le papier – remplit tous les critères agronomiques de l'agriculture biologique. La société Bijo est une entreprise familiale qu'Arno Jonker fait tourner avec son père Aad, sa sœur Elma et quelques employés.

Avec ses 16,6 hectares de cultures sous serres répartis en quatre endroits, Bijo est une des plus grandes fermes de serres maraîchères biologiques du Plat Pays. Au centre trône une serre high-tech de 2,6 hectares flambant neuve. La chaleur qu'elle collecte en été est stockée dans le sol pour être réutilisée pendant la saison froide. L'énorme quantité de chaleur produite en été par la serre est en effet refoulée dans des couches de sable situées à une profondeur de 170 à 200 mètres et saturées d'eau pour pouvoir stocker la chaleur. Pendant l'hiver, l'eau à 18 degrés est

re pompée puis réchauffée à 50–55 degrés avec une pompe à chaleur. Cette serre fermée forme donc sa propre source d'énergie. La chaleur ainsi stockée suffit même à chauffer une grande partie des autres serres. En été, le système marche quasiment à l'envers pour assurer le refroidissement et l'humidification à l'aide de l'eau froide venue de la surface qui a été stockée dans le sous-sol pendant l'hiver.

Ce système de serre fermée nommé «Gesloten Kas» a été développé par la société hollandaise Innogrow. Huit installations de ce type ont déjà été construites, et la serre d'Arno Jonker est la première à fonctionner en bio. Sa principale différence est qu'elle fonctionne avec 100 % d'énergies renouvelables. Bijo produisait jusque là surtout des radis et des salades, mais la nouvelle serre lui a permis d'étendre considérablement son assortiment – surtout en direction des tomates et des poivrons, dont 80 % partent à l'exportation.

La cloche de verre du Westland

Le Westland est une région de la Hollande qui compte 5000 hectares de serres indus-

trielles pour la production de légumes et de fleurs. Serrées les unes contre les autres comme pour se tenir chaud, elles tentent de capturer le maximum de soleil, une ressource relativement rare dans cette région. Et elles consomment énormément d'énergie pour produire la chaleur et la lumière que le soleil ne suffit pas à leur fournir.

Les plus grandes serres modernes sont donc équipées de générateurs à couplage chaleur-force qui produisent non seulement de la chaleur mais surtout de l'électricité. Le revenu de la vente de l'électricité permet aux gérants des serres de réduire leurs coûts d'exploitation. Les maraîchers hollandais auraient grand-peine à survivre sans ce genre d'installations. La contrepartie est évidemment la dépendance à l'égard des énergies fossiles, la plupart du temps du gaz. Nombreux sont ceux qui redoutent la montée des prix de l'énergie. La voie suivie par le maraîcher bio Arno Jonker avec sa serre fermée est donc d'autant plus intéressante.

Assez de chaleur pour l'hiver

Il y a beaucoup de bruit dans la serre de s'Gravenzande où, par cette belle journée



Une formidable prouesse technologique pour supprimer les saisons: À gauche la salle des machines où circulent la chaleur en hiver et le froid en été, et à droite le grand réservoir pour l'eau de pluie ainsi que le réservoir-tampon pour l'eau respectivement froide ou chaude pompée dans le sous-sol.

ensoleillée, la ventilation marche à fond. Personne ne penserait spontanément à une ferme bio. Le regard est surtout frappé par l'abondance d'acier chromé et le grand nombre de gros tuyaux en plastique. En regardant mieux on voit effectivement des tomates et des poivrons. Plantés dans la terre comme il se doit en bio et pas dans la laine de roche comme c'est l'habitude dans le Westland. Aux épaisses poutres d'acier de la toiture est suspendue la climatisation dont sortent vers le bas des tuyaux qui font penser à des réacteurs et qui transportent l'air frais qui circule dans un gigantesque réseau de tuyaux percés en plastique qui veillent à ce qu'il ne fasse pas trop chaud dans la serre.

La récolte bat justement son plein dans la serre d'Arno Jonker. Une fois les tomates cueillies, il suffit de presser sur un bouton pour que tout le système de tuyaux redescende de quelques mètres jusqu'au sol entre les rangées, là où les chariots de récolte roulaient juste avant. La climatisation est donc plus près des plantes. Pas un détail n'est laissé au hasard.

Le cœur technologique de l'affaire est la bourdonnante salle des machines située au centre de la serre. Des dizaines de gros tuyaux sortent du sol, apportant l'eau pompée dans les réservoirs naturels souterrains. La pièce contient aussi un grand réservoir contenant des huiles végétales certifiées bio qui permettent de chauffer un boiler d'appoint si un jour la chaleur du sol était insuffisante ou si l'électricité pour les pompes à chaleur venait à manquer. «La chaleur du sol devrait cependant suffire à 99 % pour chauffer suffisamment la serre pendant l'hiver», dit Arno Jonker. L'électricité pour les pompes, l'éclairage et la climatisation est entièrement produite avec des énergies renouvelables. «Nous prévoyons en outre de construire une installation photovoltaïque juste à côté», ajoute Arno Jonker.

Plus de CO₂ dans la serre

Les serres fermées ont de nombreux avantages: aucun autre système agricole ne permet, par exemple, de contrôler aussi bien l'environnement. L'optimisation de la température et de l'humidité rend les plantes moins sensibles aux maladies, et les ravageurs restent dehors parce que les fenêtres sont fermées. L'arrosage – avec l'eau de pluie récoltée dans son propre bassin de rétention – est très efficace grâce à un système de tuyaux bien conçu, et l'eau exsudée par les plantes est recapturée pour être réutilisée pour l'irrigation.

Et en fin de compte le CO₂ si impor-



Photos: David Eppenberger

Aad Jonker, le père du chef d'exploitation Arno Jonker, devant ses tomates. Les tuyaux en plastique qu'on voit derrière lui transportent de l'air frais en été et de l'air chaud en hiver.

tant pour la croissance des plantes ne s'enfuit pas par les fenêtres ouvertes comme c'est d'habitude le cas dans les serres en été. Les serres de Bijo sont en outre reliées au réseau de pipelines qui transporte le CO₂ d'une raffinerie pétrolière de Rotterdam, qui diminue ainsi ses émissions de CO₂ et contribue à l'amélioration du bilan CO₂ de la Hollande. La teneur en CO₂ de l'air de cette serre fermée est environ trois fois supérieure à celle de l'air extérieur. Les rendements sont donc nettement plus élevés, car la teneur en CO₂ de l'air est le facteur limitant pour la photosynthèse des tomates et donc pour la formation du rendement.

Arno Jonker économise ainsi environ deux millions de mètres cubes de gaz par année, autant que la consommation de mille ménages hollandais. L'installation de s'Gravenzande a coûté près de huit millions d'euros «dont 40 % ont été payés par un programme étatique d'encouragement des systèmes de chauffage novateurs»,

précise Arno Jonker. D'après le constructeur, le surcoût d'investissement pour une «Gesloten Kas» peut être rentabilisé en huit ans par les économies réalisées.

Accepté par les consommateurs?

Malgré tous ses avantages – aussi écologiques: cette serre futuriste n'est tout de même pas totalement conforme à l'image de l'agriculture biologique. «Expliquer cette production presque industrielle à des consommateurs bio assez critiques est une tâche difficile», dit Michaël Wilde de la société hollandaise de commercialisation de produits bio Eosta, qui vend aussi des produits de Bijo. En effet, bien qu'elles soient déjà aujourd'hui en général cultivées sous abri par les maraîchers professionnels, nombreux sont ceux qui croient encore que les tomates bio poussent en plein air. Cependant, à part des facteurs émotionnels, rien ne parle contre la «Gesloten Kas» d'Arno Jonker.

David Eppenberger



Les tubes dans lesquels circule l'air de la climatisation peuvent être remontés quand les employés récoltent des fruits ou soignent les plantes.

Les nouvelles directives d'étiquetage de l'Ordonnance bio

Les nouvelles directives d'étiquetage édictées par l'Ordonnance bio qui sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2009 stipulent que tous les ingrédients biologiques soient déclarés comme tels. Il est obligatoire d'en tenir compte pour toute réimpression d'emballages ou d'étiquettes.

Les produits destinés à l'alimentation peuvent être désignés comme produits biologiques dans la dénomination spécifique qu'aux conditions suivantes: [... et] si les ingrédients biologiques sont indiqués comme tels dans la liste des ingrédients», peut-on maintenant lire dans l'Ordonnance bio. Cette formulation est une adaptation à la réglementation bio de l'UE.

Application stricte

Dans un premier commentaire, l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture) avait expliqué que, par égard au principe de pro-

portionnalité, la pratique actuelle d'étiquetage pouvait être conservée.

Une directive des chimistes cantonaux, qui prévoit une application nettement plus stricte, a cependant été diffusée en juin. La déclaration des ingrédients non biologiques au lieu de ceux qui sont biologiques ne correspond plus à l'Ordonnance et devrait donc être blâmée par les services cantonaux d'inspection des denrées alimentaires. Des délais d'utilisation devraient être demandés aux services cantonaux d'inspection des denrées alimentaires pour tous les anciens emballages et étiquettes.

Malgré les protestations de Bio Suisse, l'Association des chimistes cantonaux de Suisse (ACCS) campe sur ses positions. Toutefois, le président de l'ACCS a laissé filtrer que des blâmes sont «très peu vraisemblables vu l'absence de potentiel de tromperie» et que «dans ce genre de cas, des délais d'utilisation pourront être demandés individuellement.»

Ce à quoi il faut faire attention

Les points suivants doivent être respectés en cas de réimpression d'emballages ou d'étiquettes de produits bio:

Cherchons

un membre pour la Commission de labellisation des importations de Bio Suisse (CLI)

Bio Suisse a besoin du savoir-faire de praticien-ne-s expérimenté-es qui sont prêts à contribuer activement au développement de l'agriculture biologique, du Bourgeon et du marché bio. La CLI cherche un nouveau membre pour à partir de 2010.

Les tâches de la CLI

La CLI traite les questions d'interprétation et de développement du Cahier des charges et des règlements de Bio Suisse dans le domaine des importations. Elle est responsable d'édicter les dispositions (Cahier des charges, règlements, règlements des sanctions) pour l'étranger et pour la reconnaissance par Bio Suisse d'entreprises et de projets à l'étranger. La CLI, dont les décisions font jurisprudence interne, est aussi une instance du contrôle de qualité. Elle surveille que les tâches opérationnelles effectuées dans le domaine des importations par le secrétariat et les organes de contrôle et de certification, mais aussi par la commission des recours de l'organe de certification, soient conformes aux directives de Bio Suisse.

Composition de la CLI

La CLI compte quatre membres. Un siège est à repourvoir. Les membres sont élus par le Comité de Bio Suisse, puis cette élection doit être confirmée par l'Assemblée des délégués de Bio Suisse (avril 2010).

Travail

Il y a six séances ordinaires d'une journée entière par année (le plus souvent à Zurich), le reste se réglant par conférences téléphoniques en fonction des besoins. Il faut compter une demi-journée de préparation par séance. Il y a aussi des discussions avec les organes de contrôle, le Comité et le secrétariat, ainsi que des travaux préparatoires dans la spé-

cialisation de chacun. Si nécessaire, des groupes de travail ad hoc sont constitués pour la rédaction de nouveaux règlements ou pour étudier les modifications des directives existantes. Un secrétariat de commission professionnel et des collaborateurs spécialisés du secrétariat de Bio Suisse s'occupent des travaux de fond et des tâches administratives.

Rémunération

L'activité de la CLI est rémunérée selon le règlement ad hoc de Bio Suisse.

Exigences

Vous avez une bonne connaissance et une solide expérience de l'agriculture biologique en Suisse et à l'étranger. Les cultures pratiquées dans d'autres zones climatiques vous sont familières. Vous êtes prête à vous engager pour l'agriculture biologique et le développement durable, et les questions des directives et de l'assurance-qualité vous intéressent. Vous avez le sens du travail d'équipe, de l'innovation, de la communication et de la stratégie. Vous êtes capable de vous exprimer dans votre langue maternelle et vous pouvez suivre sans difficultés des discussions en allemand et en français. Il est nécessaire de bien savoir l'anglais.

Renseignements

Avons-nous éveillé votre intérêt? Christian Butscher (tél. 061 921 08 16), le membre du Comité responsable de ce dicastère, et Christian Voegeli, (tél. 061 385 96 23), le Coordinateur de la Fédération, répondront volontiers à vos questions. Prière d'envoyer votre candidature avec un bref curriculum vitae d'ici fin septembre 2009 à Bio Suisse, Coordination de la Fédération, Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, courriel christian.voegeli@bio-suisse.ch



- Tous les ingrédients biologiques doivent être déclarés comme tels. Cette déclaration peut aussi être faite sommairement pour tous les ingrédients par une mention comme p. ex. «Tous les ingrédients agricoles proviennent de l'agriculture biologique.»
- Un délai d'utilisation ne doit être demandé pour les étiquettes et emballages actuels que si le service cantonal d'inspection des denrées alimentaires prononce un blâme à ce sujet.

Hans Ramseier, Sabine Würth, Bio Suisse

Autres points à respecter pour l'étiquetage des produits Bourgeon

Points qui sont souvent oubliés:

- Nom du producteur / preneur de licence,
- Données quantitatives,
- Date de péremption,
- Nom ou code de l'organisme de certification.

Autres points auxquels il faut faire attention:

- Le Bourgeon avec le drapeau suisse ne peut être utilisé que si au moins 90 % des matières premières agricoles ont été produites en Suisse.
- La provenance des matières premières doit être déclarée.
- Les principaux processus de transformation doivent être mentionnés.

Les exigences de l'Ordonnance sur l'étiquetage et la publicité des denrées alimentaires (OEDAI) sont contraignantes. Les spécialistes du département Transformation et Commerce de Bio Suisse répondront volontiers à toutes vos questions.

hr, sw

Exemples

Jusqu'à maintenant



Yogourt aux fraises

Ingrédients: Lait homogénéisé et pasteurisé (CH), fraises (CH), sucre (Paraguay)



Müsli

Ingrédients: Flocons d'avoine (CH), sultanines (Turquie), sucre (Paraguay), huile de sésame (Pérou), flocons de blé (CH), chips de banane (Panama), noisettes (Italie), flocons de noix de coco (Sri Lanka)

Nouveau



Yogourt aux fraises

Ingrédients: Lait **bio** homogénéisé et pasteurisé (CH), fraises **bio** (CH), sucre **bio** (Paraguay)

Ou



Yogourt aux fraises

Ingrédients: Lait homogénéisé et pasteurisé (CH), fraises (CH), sucre (Paraguay)
Tous les ingrédients agricoles proviennent de l'agriculture biologique



Müsli

Ingrédients: Flocons d'avoine **bio** (CH), sultanines **bio** (Turquie), sucre **bio** (Paraguay), huile de sésame **bio** (Pérou), flocons de blé **bio** (CH), chips de banane **bio** (Panama), noisettes **bio** (Italie), flocons de noix de coco **bio** (Sri Lanka)

Ou



Müsli

Ingrédients: Flocons d'avoine (CH), sultanines (Turquie), sucre (Paraguay), huile de sésame (Pérou), flocons de blé (CH), chips de banane (Panama), noisettes (Italie), flocons de noix de coco (Sri Lanka)

Tous les ingrédients agricoles proviennent de l'agriculture biologique



Müsli

Ingrédients: Flocons d'avoine* (CH), sultanines* (Turquie), sucre* (Paraguay), huile de sésame* (Pérou), flocons de blé* (CH), chips de banane* (Panama), noisettes* (Italie), flocons de noix de coco* (Sri Lanka)

***Issu de l'agriculture biologique**

Attestation de Bio Suisse pour les importations en provenance de l'Espace européen

Le changement suivant est valable depuis le 1^{er} juillet 2009 pour l'établissement et le dépôt des attestations de contrôle de l'Espace européen:

L'OFAG a abrogé le 1^{er} juin l'obligation de fournir un certificat de contrôle pour pouvoir importer en Suisse des produits bio en provenance des États membres de l'UE.

Pour Bio Suisse cependant, l'article 5.10.2 du Cahier des charges de Bio Suisse stipule toujours qu'il faut pouvoir garan-

tir la traçabilité des flux des marchandises. Les importateurs suisses doivent donc, pour les produits reconnus par Bio Suisse, nous envoyer une Attestation Bio Suisse*, ou, comme actuellement, un certificat de contrôle.

L'Attestation Bio Suisse* peut aussi servir d'attestation collective ou pour les contrats, c.-à-d. qu'il n'est pas nécessaire de nous envoyer une attestation immédiatement après chaque importation. Selon les besoins, les importateurs suisses peu-

vent envoyer mensuellement, trimestriellement etc. à Bio Suisse une attestation collective par exportateur.

* La nouvelle Attestation Bio Suisse peut être téléchargée depuis le site internet de Bio Suisse:

<http://www.bio-suisse.ch/fr/documentation/import/modeles.php>

Prière de poser vos questions à Gabriela Straub, Tél. 061 385 96 44, Courriel gabriela.straub@bio-suisse.ch

L'année de contrôle commence maintenant en novembre

bio.inspecta a décidé de commencer les contrôles bio déjà en novembre de l'année précédente. Cela signifie que les contrôles 2010 peuvent déjà commencer en novembre 2009. Cette prolongation de la saison des contrôles déchargera les mois d'été. Bio Suisse et l'OFAG approuvent cette décision.

Pour une partie des clients et des contrôleurs de bio.inspecta, la saison des contrôles 2010 commencera déjà en novembre de cette année. Une partie des fermes bio seront donc déjà contrôlées cette année pour 2010. Selon la direction de bio.inspecta, cette nouveauté permettra d'améliorer l'efficacité et la qualité des contrôles tout en déchargeant les entreprises agricoles pendant les mois d'été. Cela ne change toutefois rien au principe de l'annonce des résultats des contrôles que les sociétés de contrôle et de certification doivent fournir aux cantons au plus tard à la fin du mois d'octobre de l'année du contrôle.

«Je suis heureux que nous ayons pu introduire ce changement», dit Ueli Steiner, le directeur de bio.inspecta. «Cette flexibilité diminue la pression des délais aussi bien pour les contrôleurs que pour les agriculteurs.» En tant que paysan bio de formation, Ueli Steiner sait très bien qu'on a plus de temps pour le chéni administratif en hiver qu'en été. Et il est en outre convaincu que «ça va permettre d'améliorer la qualité des contrôles.»

Ce changement permettra aux contrôleurs de gagner presque trois mois, puisque la saison des contrôles durera désormais du 1^{er} novembre au 31 août et plus du 1^{er} février au 31 août. Jusqu'ici on attendait toujours l'entrée en vigueur des nouvelles directives et l'actualisation de toute la réglementation, qui tombe normalement sur le nouvel-an. La formation continue des contrôleurs se faisait donc en janvier pour qu'ils puissent démarrer au début février les contrôles selon les nouvelles directives bio. Cela avait été exigé par l'OFAG (Office fédéral de l'agriculture).

Une nouvelle ordonnance accorde cependant plus de marge de manœuvre, et il n'est plus forcément nécessaire d'attendre l'introduction des nouvelles règles bio: pour les entreprises contrôlées en novembre et en décembre, les anciennes règles sont valables jusqu'à la fin de l'année et les nouvelles ne prennent effet qu'au 1^{er} janvier de la nouvelle année. Mais attention: les entreprises contrôlées avant le début de l'année selon les anciennes règles doivent appliquer les nouvelles dispositions dès le

1^{er} janvier; c'est un point très important en cas de contrôle supplémentaire.

Cette procédure a été convenue avec l'OFAG et Bio Suisse qui l'approuvent tous les deux. Bio Suisse y voit l'avantage que les producteurs peuvent plus facilement prendre du temps pour les contrôles en hiver. Et les contrôles de la production animale sont plus révélateurs en hiver. Tout cela ne change rien au principe des contrôles annuels.

La société de contrôle et de certification Bio Test Agro (BTA) continuera en tout cas en 2010 selon l'ancien système. Son directeur Niklaus Wynistorf trouve que le nouveau système présente des avantages mais aussi des inconvénients et des difficultés techniques, par exemple pour faire coïncider l'année de contrôle et la durée de validité des certificats: «Nous examinerons à fond la question de la prolongation de l'année de contrôle. Si nous parvenons à la conclusion que les avantages sont prépondérants et que le nouveau système fonctionnera durablement, nous l'adopterons nous aussi.» Quand? La question reste ouverte. Alfred Schädli

■ PETITES ANNONCES

Demandes

Paysan bio de 43 ans, divorcé, cherche **compagne** pour vie commune avec la nature et les animaux: vaches mères, chevaux et basse-cour, dans une belle ferme sur une colline. La seule chose qui me manque est une compagne. SMS ou téléphone au 079 331 27 39

Cherche vaches et génisses **Simmental** ou **Tachetée rouge** avec cornes pour élevage de vaches mères, tél. 044 941 43 30

Achète **génisses et vaches** à engraisser, tél. 062 299 04 36

Cherche cornadis **autobloquant pour chèvres** de 12 places pour salle de traite, ainsi que bonnes **chèvres laitières** provenant de fermes bio. O. Betschart, tél. 079 360 79 24

Cherche **béliers Lacaune**, tél. 071 983 38 88, bruederwald@gmx.ch

Offres

À vendre **vaches mères** en fin de gestation ou suitées, tél. 071 983 38 88, bruederwald@gmx.ch

Zébu – un petit bovin au grand avenir: à vendre **vaches mères et taureaux d'élevage**. Bêtes frugales, robustes, bon accroissement, viande noble. Infos et conseils: Paul et Käthi Strub, Horn, 4632 Trimbach, tél. 062 293 29 31, 079 782 80 08, www.burehof.ch

Vous cherchez une **place pour votre cheval**? Il y a des places libres dans notre stabulation libre biologique (région Berne/Bienne/Frienisberg/Aarberg)! Les sabots non ferrés sont importants pour nous et la médecine vétérinaire alternative va de soi. Pour tout renseignement: tél. 031 825 64 54, philwaco@hotmail.com

À vendre env. **50 balles de silo** de prairie artificielle sans rumex, Fischer Hansruedi, Gutsbetrieb Adlisberg, 8044 Zürich, tél. 079 632 22 36

À donner **1 silo en plastique pour fourrage**

vert, de couleur verte, Ø 3 m, h 7 m, 50m³, et une **salle de traite en tandem** à 2 places, sans tuyauterie ni équipements (seulement le châssis vide).

W. Traub, 5236 Remigen, tél. 079 635 08 10

À vendre: **Toupie** Fahr, 4,5 m, révisée, Fr. 500.–; **Trax** Komatsu, 13,5 t, Fr. 2800.– sur place; **Endaineur** Claas, 3,10 m, Fr. 500.–; **VW Golf 2**, moteur en bon état, Fr. 150.–; **échafaudage mobile** à faire tirer par un tracteur, Fr. 300.–; **hotte à vapeur**, état neuf, Fr. 500.–. Florian Buchwalder, tél. 079 470 70 48

Créer des paradis – **Cours d'introduction à la permaculture** (en allemand), 3–4.10.2009, Ökosiedlung Emmen, B. Rölli, biologiste, tél. 041 2109291, www.permakultur-beratung.ch

À vendre: **Foin humide bio enrubanné**, balles carrées, mélange luzerne/graminées 1^{ère} coupe (date récolte: 02.06.2009), 150 balles, poids moyen 315 kg. Regain bio 3^{ème} coupe en balles carrées de 220 à 250 kg, mélange Luzerne/trèfle/graminées (date récolte: août-septembre 2009). Communauté d'exploitation Jolimont, Charly Beyeler, tél. 079 471 45 91

Les Sussex semblent bien adaptées

Plus un aliment pour poudeuses est bio et moins il contient d'additifs plus il est difficile de bien couvrir les besoins alimentaires des poules poudeuses. Le FiBL cherche donc des alternatives aux hybrides usuels. La lignée Sussex, qui est très prometteuse, est actuellement testée dans plusieurs fermes bio.

Quand les clapets du poulailler de la ferme Quellenhof de Mättenbach près de Madiswil BE s'ouvrent à dix heures du matin, ce ne sont pas les habituelles poules blanches ou brunes qui viennent à notre rencontre, mais des Sussex qui se pavanent fièrement dans leur pâturage, curieuses d'accueillir cette visite inattendue. Les 35 poules et leur coq portent un col noir et des plumes caudales noires sur une robe sinon complètement blanche. Les poules ne sont pas perturbées longtemps par notre visite, ce qui nétonne pas beaucoup la cheffe d'exploitation Simone Delley: «Elles sont sûres d'elles et très indépendantes.» Très vite elles se répandent autour du poulailler dans leur grand pâturage. Allons vite voir ce qu'on va pouvoir picorer aujourd'hui!

Simone et Vincent Delley ont repris cette ferme Demeter il y a une année. Le choix des races animales est important pour eux, et ils veulent aussi changer leur troupeau de vaches laitières pour travailler avec de la Brune d'origine. Les poules d'avant étaient des hybrides brunes normales qui n'étaient pas mauvaises mais qui ne correspondaient pas tout à fait à leurs idées. Les Delley ont alors décidé de participer au projet d'évaluation des lignées alternatives de poudeuses, et ils ont pris des poules Sussex en avril de cette année. Il y a maintenant cinq fermes Demeter et une ferme Bourgeon qui testent cette lignée avec des petits troupeaux de 20 à 100 poules.

Ce projet a été lancé par l'Association pour la biodynamie, Albert Lehmann Biofutter et le FiBL pour trouver une lignée de poudeuses bien adaptée aux conditions bio. En effet, tant l'agriculture conventionnelle que biologique utilisent des hybrides possédant un très haut potentiel génétique de performance de ponte. Or les directives Demeter interdisent l'adjonction de vitamines artificielles et exigent déjà une alimentation 100 % bio, ce qui aggrave encore les difficultés pour couvrir les besoins alimentaires des poudeuses, surtout dans les grands troupeaux.



Photo: Esther Zeltner

Curieuses et fières, les Sussex sont reconnaissables aux plumes noires du col et de la queue.

L'adjonction de vitamines a d'ailleurs dû être autorisée par une dérogation temporaire pour que la santé des poules des races hybrides ne soit pas menacée.

Les carences de certains éléments nutritifs peuvent en effet provoquer des baisses de production et d'autres troubles comme le picage. Cela fait des années que différents cercles bio réclament une poule plus robuste capable de mieux supporter les variations de la composition des aliments. La première phase du projet avait comparé cinq lignées différentes dans une ferme bio. Il en est ressorti que, à la fin de l'année, ce sont les Sussex qui avaient le plus beau plumage pour une faible baisse de productivité.

Elles savent se défendre

Une grande partie des Sussex de l'étude comparative ont subi plusieurs mues et certaines d'entre elles vivent encore, atteignant maintenant l'âge de trois ans. La majorité des fermes qui ont installé des Sussex pour la deuxième phase de l'essai sont satisfaites. Elles sont nombreuses à signaler un beau plumage intact et une performance de ponte satisfaisante. Les Sussex savent en outre très bien se défendre et sont moins souvent victimes des autours. Les Delley l'ont aussi observé:

leurs poules se regroupent sous un arbre ou un buisson avant de courir toutes ensemble vers le prochain abri. Les Delley n'ont encore subi aucune perte causée par un autour alors que c'était fréquent avec le troupeau précédent.

Bio Suisse participera financièrement au projet l'année prochaine. Des essais seront faits avec un troupeau de Sussex plus grand. Il est en outre important de pouvoir utiliser aussi les poussins mâles, et l'engraissement des mâles de cette lignée semble assez prometteur pour qu'un premier essai de ce type démarre cet automne. D'autres idées comme l'engraissement extensif pour diminuer les coûts d'aliments doivent être étudiées l'année prochaine.

De nombreux producteurs bio réfléchissent à la race de poule qui serait la mieux adaptée à leurs conditions, et toutes les fermes ne parviendront pas aux mêmes conclusions et à la même lignée. Les exigences qu'ils posent à leurs poudeuses varient en effet beaucoup. Heureusement, il y a en Suisse un bon choix de lignées disponibles en qualité bio. Chaque producteur devrait donc pouvoir trouver la poule qui lui convient. Si tout marche bien et que la demande continue d'augmenter, on trouvera des Sussex bio nées de souches parentales bio. Esther Zeltner, FiBL

bio.inspecta: changement à la tête de l'Antenne romande

Depuis le 1^{er} juin 2009, Selina Droz remplace à cette fonction Maurice Clerc, qui travaille désormais à 100 %



pour le FiBL. Selina Droz travaille pour bio.inspecta depuis plusieurs années. En plus des contrôles ordinaires de la production agricole (selon l'Ordonnance bio et Bio Suisse), elle maîtrise bien toute une palette de contrôles particuliers (swissgap, transformation fermière et à façon, transformation et commerce, ...).

bio.inspecta souhaite la bienvenue à Selina Droz dans cette nouvelle fonction. Les productrices et producteurs bio romands peuvent s'adresser directement à Selina Droz pour traiter leurs questions particulières:

Selina Droz
Grand-Rue 49
2608 Courtelary
Tél: 032 944 12 10 ou 076 444 25 71
Courriel: selina.droz@bio-inspecta.ch
Maurice Clerc, FiBL

Le Canton accepte l'offre de Bio Schwand

Les négociations entre le Canton de Berne et Bio Schwand AG pour la reprise du site deviennent enfin plus concrètes. Bio Schwand avait présenté au Canton le capital propre nécessaire pour l'achat, et le Canton a donné son feu vert à l'élaboration du contrat. Les futurs utilisateurs, Bio Suisse et les Bärner Bio Bure ont considérablement contribué à cette réussite.

Bio Schwand fait déjà partie du quotidien même si ce n'est qu'un début: il y a par exemple l'École Bio et son internat, qui a commencé à la mi-août sa troisième année au Schwand. Cette école dynamique a enfin des perspectives de logement à long terme. als

L'affaire argovienne de «tromperie bio» a décidément fait couler beaucoup d'encre

Le service de la protection des consommateurs du canton d'Argovie avait dû poursuivre 17 des entreprises bio sur 25 qui avaient été contrôlées par surprise parce qu'elles ne respectaient pas les directives bio. Les 12 entreprises agricoles contrôlées s'en sortent relativement bien: 4 d'entre elles ont été blâmées pour avoir utilisé un désinfectant interdit dans le poulailler, pour des lacunes de déclaration dans le magasin de la ferme ou pour des listes de produits phytosanitaires pas remplies. Le Service en question avait par contre dû adresser une réprimande à chacune des 13 entreprises de transformation, de restauration ou de distribution contrôlées. Les lacunes vont ici d'une majorité de légères infractions dans le domaine du marquage, de l'étiquetage ou de la déclaration des ingrédients à des fautes plus graves: matières premières ou additifs interdits, et dans tous les silos à céréales on a trouvé des résidus d'hydrogène phosphoré, un produit interdit. Et l'utilisation illicite ou même trompeuse de l'appellation Bio ou du Bourgeon. Par exemple, la publicité faite sur internet par une des entreprises utilisait le Bourgeon et «Bio Suisse» immédiatement à côté de son l'entreprise, ce qui laissait penser que tous les produits de sa propre fabrication étaient bio alors que cela n'est vrai que pour une petite partie de l'assortiment.

L'affaire a fait les choux gras des médias, et, du «Blick» au «Tages-Anzeiger» en passant par «Le Matin» et «20 Minuten», un grondement s'est propagé dans la forêt des grands journaux, qui se sont rapidement accordés sur un mot: «tromperie». Bio Suisse a réagi par un communiqué de presse qui mentionnait que les directives bio sont toujours plus touffues et donc toujours plus difficile à respecter intégralement. Les faiseurs de journaux ont considéré cette argumentation comme une manœuvre d'apaisement. als

Les prix agricoles des pommes de terre bio sont fixés

Les échantillonnages effectués les 19 et 20 août 2009 ont permis d'évaluer la récolte 2009: cette année, les champs de pommes de terre bio produiront heureusement de bonnes quantités mais malheureusement de moins bonnes qualités (gale poudreuse, gale pustuleuse et cœur creux pour Agria). La demande de pommes de terre bio ne pourra donc de nouveau pas être couverte, ce qui se traduit par une nouvelle augmentation des prix. Voici les prix à la production fixés pour des pommes de terre triées:

Prix agricoles des pommes de terre biologiques Bourgeon		
Variété	Fr./dt	Calibre
Pommes de terre de consommation		
Charlotte	95.00	1) 2) 30-60 mm
Ditta	95.00	1) 2) 30-60 mm
Nicola	95.00	1) 2) 30-60 mm
Victoria	97.00	2) 35-75mm
Désirée	97.00	2) 35-75mm
Eden	97.00	2) 35-75 mm
Jelly	97.00	2) 35-75 mm
Agria	97.00	3) 35-85 mm
Pommes de terre pour l'industrie		
Agria	82.00	3) 35-85 mm
Innovator	79.25	3) > 42.5 mm
Markies	80.50	3) 35-85 mm
Lady Rosetta	77.00	3) 42.5-70 mm
Panda	77.00	3) 42.5-70 mm
Hermes	81.25	3) 42.5-70 mm
1) Maximum 12 cm de longueur		
2) Calibre: tolérance fixe de 6 %. Le dépassement de la norme de tolérance pour le calibre n'est pas le seul critère pour le refus.		
3) Calibre: tolérance fixe de 6 %.		

Un maître d'apprentissage bio attaqué

Le magazine de consommateurs «Saldo» a écrit que les conditions de travail dans les fermes suisses sont misérables, bien plus mauvaises que dans les fermes Max-Havelaar du tiers-monde. Car «les paysans biologiques suisses font impitoyablement trimer leurs apprentis.»

Le magazine prouve sa thèse par les dires d'un apprenti (dont il ne cite pas le nom) d'une ferme bio du canton de Fribourg qui affirme devoir travailler entre 65 et 70 heures par semaine, la même chose étant valable pour tous les apprentis qu'il connaît. Il se plaint en outre de n'avoir congé qu'un week-end sur deux et d'être alors trop fatigué pour pouvoir sortir.

Selon les contrats-types de travail, les apprentis et les employés agricoles peuvent travailler au maximum 55 heures par semaine en Suisse allemande, 52 au canton de Vaud, 49 à Genève et 48 au Valais.

als

Vaccination contre la maladie de la langue bleue: La facultativité est la meilleure solution!

Bio Suisse et d'autres organisations agricoles exigent que la vaccination contre la maladie de la langue bleue soit facultative à partir de 2010. Cette décision a débouché sur une résolution votée à Olten lors d'un congrès sur le sujet. L'Office vétérinaire fédéral décidera la suite des opérations en novembre. La décriminalisation et la responsabilité personnelle des éleveurs, mais aussi l'impossibilité d'éradiquer cette maladie, parlent en faveur de la facultativité de cette vaccination. L'Autriche a déjà renoncé à l'obligation. Bio Suisse et ses partenaires (Demeter, l'association de petits paysans VKMB, Bergheimat, Uniterre et bauernverband.ch) proposent une double stratégie pour affaiblir la maladie: vaccination volontaire et immunisation naturelle des bêtes non vaccinées. Chaque éleveur doit avoir le droit d'assumer lui-même la responsabilité de sa décision puisqu'il en supporte seul toutes les conséquences matérielles en cas de maladie comme en cas de problèmes de vaccination. La voie de la robustesse et de l'immunisation naturelle des animaux est la plus durable.

comm.

Le texte de la résolution et de plus amples informations se trouvent sur www.bio-suisse.ch.



Photo: oekolandbau.de/Thomas Stephan

Sucre bio: On peut oublier 2010!

Les sucreries d'Aarberg et de Frauenfeld ne concluront pas de contrats pour des betteraves bio l'année prochaine. Cette décision a été communiquée par lettre à fin août aux producteurs actuels. Les sucreries justifient leur décision par l'importance des stocks, les mauvaises ventes et la bonne récolte attendue pour cette année. Cela concerne 16 producteurs suisses totalisant 16 hectares et 70 producteurs du sud de l'Allemagne totalisant près de 500 hectares de betteraves sucrières bio vendues en Suisse. Il faudra donc s'attendre à manquer de pulpes de betterave bio.

als

Les produits bio sont quand même plus sains

Les produits bio sont plus sains que les produits conventionnels. Cette conclusion est celle à laquelle est arrivée une étude du QLIF, un projet de l'UE pour la qualité des denrées alimentaires et la production de type low-input dirigé par le FiBL et auquel participent 33 instituts de recherches. Cette étude contredit une étude globale, publiée



Photo: oekolandbau.de

il y a quelques semaines par l'autorité britannique des denrées alimentaires FSA, qui n'avait pas trouvé de différences de qualité. Les produits bio contiennent en général nettement plus d'éléments nutritifs que ceux de l'agriculture conventionnelle, ont expliqué à Berlin le FiBL et l'organisation allemande de protection de la nature Deutsche Naturschutzring (DNR) lors de la publication de l'étude. Des analyses menées sur cinq ans ont permis aux chercheurs de prouver que les salades, les tomates, les pommes de terre ou les choux des paysans bio contiennent nettement plus de vitamines, de substances bioactives et d'antioxydants. La cause principale de ces meilleures valeurs nutritives est la fumure organique pratiquée en bio, qui influence entre autres la concentration de substances qui renforcent les défenses naturelles des plantes. Dans le cas du lait, c'est l'alimentation des vaches avec des fourrages prairiaux qui modifie la composition du lait et qui fait que le lait bio convient mieux aux personnes qui ont des problèmes de cholestérol que le lait conventionnel. pd

**COURS
D'INTRODUCTION**

**Introduction aux fondements
de la biodynamie**

Date et horaire

Mardi 2 février, mardi 6 et mercredi 7 avril 2010, une journée en juin.

Lieu

L'Aubier, Hôtel-Restaurant et Ferme-Fromagerie, 2037 Montézillon-Neuchâtel

Contenu

Cours d'introduction aux bases de l'agriculture biodynamique en quatre jours: La notion d'individualité appliquée à l'agriculture. – La fumure biodynamique et les soins aux plantes. – Les préparations biodynamiques à pulvériser. – Le compostage, spécificité du compostage biodynamique. – Les rythmes du cosmos influencent-ils le comportement du sol et des plantes? – Le paysage et la diversité comme facteurs de santé pour l'agriculture et l'homme. – Une nouvelle approche pour soigner les plantes. – La recherche biodynamique: Les résultats. – Pratiques spécifiques pour l'élevage, pour les grandes cultures et les cultures légumières et l'arboriculture. – Pratiques spécifiques pour la viticulture: Emploi des pré-

parations; réduction des doses de cuivre et de soufre; comment créer de la diversité dans le vignoble; la biodynamie peut-elle se prolonger à la cave?; régénération du vignoble, rythmes et emploi des préparations, travail du sol, taille, rognages, semis, greffage, plantation, etc. – Visites sur le terrain.

Clôture des inscriptions

09.01.2010

Information, programme détaillé et inscription

Association pour la biodynamie, 4144 Arlesheim, Susanne Kípfer, tél. 061 706 96 43, Courriel info@demeter.ch

**ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES**

Association pour la biodynamie

Date et horaire

Lundi 7 décembre, 10.00–16.00

Lieu

Swisscom-Center, Olten

Programme, renseignements et inscriptions

Secrétariat de l'Association pour la biodynamie, Stollenrain 10, Postfach 344, 4144 Arlesheim, tél. 061 706 96 43, fax 061 706 96 44, courriel info@demeter.ch, www.demeter.ch

FOIRES ET MARCHÉS

Foire aux vins de l'Arc

Invitation à exposer

Dates

Vendredi 11 au dimanche 13 décembre

Lieu

FORUM DE L'ARC, 2740 Moutier

Contenu

Sis à Moutier, au cœur du Jura, Le Forum de l'Arc a, de par sa qualité de plus grande halle de la région, l'ambition de servir de point de rencontre aux visiteurs de tout le bassin jurassien et il organise la Foire Aux Vins de l'Arc qui permettra à un large public de découvrir une offre complète et qualitative du monde fascinant des vins, avec le conseil de spécialistes, sur une surface de plus de 2000 m² dans un cadre attractif et une ambiance conviviale.

Renseignements et inscriptions

www.forum-arc.ch/foires.html
Forum de l'Arc, Philippe Monnerat, Directeur, Rue Industrielle 98, 2740 Moutier, tél. 078 935 10 21, fax 032 493 70 90, case postale 521, courriel philippe.monnerat@forum-arc.ch, www.forum-arc.

Marché Bio de Morges

Date

26 septembre

Lieu

1110 Morges

Programme

Stands de producteurs, dégustations, cantine avec restauration, animations pour petits et grands, animaux de la ferme. C'est une occasion idéale de faire une sortie en famille, de rencontrer les agriculteurs bio de la région ou de faire ses provisions de produits bio.

Renseignements

Christian Bovigny, tél. 021 905 95 50, courriel c.bovigny@prometerre.ch

Foire aux sonnaillies

Avec la participation des producteurs bio de la région

Dates

Du vendredi 16 au dimanche 18 octobre

Lieu

1323 Romainmôtier

Programme

Tout le programme sur www.romainmotier.ch

Renseignements

Christian Bovigny, tél. 021 905 95 50, courriel c.bovigny@prometerre.ch

Talon de commande



bioactualités

Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce). Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre). 24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique. Éditeurs: FiBL et Bio Suisse

abo

Je m'abonne à bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront 49.– Fr. (étranger: 56.– Fr.).

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Date

Signature

Envoyer à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, CH-5070 Frick, info.suisse@fi-bl.org

Portes ouvertes à la bergerie

Date

Samedi 10 octobre
dès 10.00

Lieu

Ferme de la Famille Lea Egli
et Reto Fivian, Chandossel 19,
1583 Villarepos-FR

Programme

Lea Egli et Reto Fivian vous ouvrent les portes de leur exploitation hors du commun. Ils élèvent et commercialisent depuis plusieurs années des moutons d'Engadine, race rustique menacée de disparition et dont les programmes de préservation sont soutenus par ProSpecieRara. En collaboration avec Bio Fribourg et Panier Bio. Plusieurs stands avec repas, boissons, légumes, ateliers et marché Bio.

Renseignements

Lea Egli et Reto Fivian,
Chandossel 19, 1583 Villarepos,
tél. 026 675 30 72

DATES À RÉSERVER

Journée romande la recherche bio

La Journée romande la recherche bio aura lieu le 25 novembre au restaurant La Grange à Yverdon-les-Bains VD. Voilà une excellente occasion de connaître les tout derniers résultats des travaux des chercheurs et d'échanger avec eux questions et opinions. Le programme détaillé sera communiqué dès que possible.

Marché de Pierre-à-Bot

Ce marché haut en couleur se déroulera les 28 et 29 novembre dans les hauts de Neuchâtel. De plus amples informations seront publiées dès que possible.

FORSCHUNG

Biologie – Evolution – Züchtung

Wann

Donnerstag, 22. bis Samstag,
24. Oktober

Wo

FiBL, 5070 Frick

Was

Neue Erkenntnisse der Evolutionsbiologie werden zu Züchtungsfragen in Beziehung gesetzt. Berücksichtigung philosophischer und ethischer Aspekte.

Kursleitung

Anet Spengler, FiBL; Ruth Richter und Johannes Wirz, Goetheanum; Renatus Ziegler, Hiscia

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Ackerstrasse,
Postfach, 5070 Frick, Tel.
062 865 72 74, Fax 062 865 72 73,
E-Mail kurse@fibl.org,
www.anmeldeservice.fibl.org

ÖKOLOGIE, NATURSCHUTZ

Heckenpflegekurs mit Maschinendemo

Wann

Mittwoch, 9. Dezember,
13.30–15.30

Wo

5026 Densbüren

Was

Kostenloser Weiterbildungsanlass des Naturama Aargau. Ökologische Aspekte, Sicherheitshinweise und gesetzliche Rahmenbedingungen der Heckenpflege. Rationelle Pflegemethoden mit dem Schlegelmäher und der hydraulischen Heckenzange, Pflegemethoden mit der «konventionellen» Motorsäge.

Mitnehmen

Motorsäge und Schutzkleidung, falls vorhanden

Auskunft, Anmeldung

Anmeldung erwünscht an Thomas Baumann, Naturama, Tel. 062 832 72 87, E-Mail t.baumann@naturama.ch

TIERGESUNDHEIT

Tagung der STVAH

Wann

Dienstag/Mittwoch,
23./24. Oktober, Beginn 9.00

Wo

FiBL, 5070 Frick

Was

Jahrestagung der Schweizerischen Tierärztlichen Vereinigung für Akupunktur und Homöopathie. Hauptthema: Onkologie. Mitgliederversammlung am Dienstagabend.



Bild: Giorgio Hösl

4. Prättigauer Alp Spektakel

Wann, wo

Älplerznacht: Do./Fr., 8./9. Oktober, 7240 Küblis
Alpabzug, Alpmarkt: Sa./So. 10./11. Oktober, 7212 Seewis

Was

Das Alp Spektakel beginnt am 8. und 9. Oktober in Küblis mit dem sagenhaften Älplerznacht: Bei Kerzenschein und Petroleumlicht wird mehrgängige Älplerkost serviert, ergänzt durch sagenhafte Geschichten über Älpler, Schmuggler und zwielichtige Gestalten. Seine Fortsetzung findet das Spektakel am Wochenende 10./11. Oktober: Alpabzug, Alpmarkt, Käsedegustation, Älplerolympiade und 1. Bündner Rinderspektakel. Für das Älplerznacht sowie den Älplerzmorget am Sonntagvormittag ist eine Anmeldung erforderlich.

Aus dem Programm

- Alpkäse- und Spezialitätenmarkt: Samstag und Sonntag 10.00–16.00
- Bauernhoftiere von gross bis klein, Pferdetrekking, Strohbürg: Samstag und Sonntag 10.00–16.00
- Jugend- und Kinderprogramm mit Streichelzoo, Rutschbahn im Heugebläse, Lamatrekking: Samstag und Sonntag 10.00–16.00
- Alpabzug nach Seewis: Samstag, 11.00
- Alpkäsedegustation: Samstag, 11.00–15.00 im Schlosshof; Prämierung um 16.00 im grossen Zelt
- Älplerolympiade: Sonntag, 11.00–16.00
- Musik und Tanz: Samstag ab 19.00 mit «Stelser Buaba», «Junge Stelser», «Die fidelen Mölltaler» aus Kärnten (www.moeltaler.at)

Auskunft, Anmeldung

Detailprogramm, Preisangaben und Anmeldungen: www.alpspektakel.ch

Organisation

Peter Klocke FiBL

Auskunft, Anmeldung

www.stvah.ch

ESSEN MACHT KLIMA MACHT ESSEN – unser Einfluss auf die Welternährung

Wann

Freitag, 9. Oktober, 14.00–18.00 (anschl. Abendprogramm mit FH-Bigband Aargau, «Soulfood»), und Film «We Feed the World»; Samstag, 10. Oktober, 9.00–12.45

Wo

Fachhochschule Nordwestschweiz FHNW, Aula, Klosterzelgstrasse 2, 5210 Windisch

Was

Was wir auf unsere Teller tun, hat Einfluss auf das Klima und den Hunger in der Welt, weshalb das Recht auf Nahrung als grundlegendes Menschenrecht unsere Aufmerksamkeit verlangt. Der thematische Bogen reicht von einer Bestandesaufnahme der globalen Situation anhand des Weltagrarrberichts 2008 bis zu einer konkreten Life-Cycle-Analyse eines Mensa-Menüs im Vergleich zu einem «nachhaltigen» Menü.

Referentinnen und Referenten

- Prof. Dr. Eva Maria Belser, Professorin für Staats- und Verwaltungsrecht, Universität Freiburg
- Rudi Berli, Gemüsebauer und Gewerkschaftssekretär Uniterre
- Prof. Dr. Mathias Binswanger, Professor für Volkswirtschaftslehre an der FHNW, Olten
- Dr. Joan Davis, Biochemikerin und Wasserfachfrau
- Dr. Hans R. Herren, Präsident des Millennium Institute Washington, Co-Präsident des Weltagrarrates und Präsident der Stiftung Biovision
- Wendy Peter, Biobäuerin, Geschäftsführerin Bioforum Schweiz und Mitglied des Schweizerischen FAO-Komitees
- Prof. Dr. Matthias Schärli, Dozent für Physik an der FHNW, Windisch

Diskussionsleitung

Prof. M. Klöti, Leiter IGN, und Thomas Gröbly, Lehrbeauftragter IGN
Fachstelle Religion Technik Wirtschaft (RTW)/FHNW und Landeskirchen Aargau; Institut für Geistes- und Naturwissenschaften (IGN), Hochschule Technik, FHNW

Auskunft, Anmeldung

Tel. 056 222 15 17, E-Mail essenmachtclimate@fhnw.ch, www.fhnw.ch/rtw



Photos: Thomas Alfvöld, Bärbel Aisslinger, Claudia Kirchgraber

Promenade dans le monde de l'agriculture biologique

La journée des portes ouvertes du FiBL et de bio.inspecta a attiré plus de monde que jamais à Frick. Bravant la chaleur estivale et voulant connaître de plus près l'agriculture biologique, 3800 personnes ont fait le déplacement. Il y avait des visiteurs issus du mouvement bio venus de toute la Suisse et même de l'étranger, mais aussi des gens de la région qui ont eux aussi manifesté un intérêt réjouissant.

Si la société de contrôle et de certification bio.inspecta soufflait ses 10 premières bougies, l'Institut de recherche de l'agriculture biologique FiBL pouvait s'enorgueillir de 35 ans d'histoire. Les deux organisations ont



donc célébré leurs jubilés lors de cette fête commune.

Pas moins de 14 stands interactifs ont permis aux visiteurs de voir de plus près ce que font les chercheurs-euses du FiBL ainsi que les contrôleurs-euses et les certificateurs-trices de bio.inspecta, et même de faire eux-mêmes des expériences. La journée était aussi pleine de visites et de démonstrations guidées dans les vignes, les laboratoires, les cultures maraîchères et arboricoles, les petits fruits et les grandes cultures.

N'oublions pas le pur plaisir d'un buffet richement garni avec ses grills et ses des-

serts, la musique et tout ce qui avait été prévu pour les enfants: jeux, carrousel, caverne aux contes... tout a contribué à faire de l'événement une belle fête populaire, sans compter que, cette année, les fermes bio du Fricktal avaient organisé un marché bio pour présenter leurs spécialités.



Vaccination contre la maladie de la langue bleue: Lettre ouverte au Service vétérinaire

Au Dr R. Wyss, Service vétérinaire du canton de Berne

» Monsieur, j'ai concrétisé hier 12 août 2009 mon recours du 22 juillet en suivant l'avis de N. Blatter, l'avocat de la Direction de l'économie publique du canton de Berne. Aujourd'hui 13 août, convocation au poste de police de Moutier pour y fournir des renseignements sur notre situation financière, renseignements demandés par une décision judiciaire. Je m'y suis opposé et suis allé directement à la magistrature pour demander ce qui était en train de se passer. Et là j'ai pu voir une plainte déposée contre moi par vous-même, Monsieur Wyss! Et cela bien que, dans votre 4^{ème} décision, vous m'avez rendu attentif au fait que je pouvais faire recours dans les 30 jours auprès de la Direction de l'économie publique. Vous pouvez peut-être m'expliquer à quoi ça rime? Et ce dossier ne dit pas un seul mot sur mes trois prises de position qui n'y sont bien évidemment pas jointes, et pas un mot non plus sur le fait que j'ai recouru contre votre décision.

Monsieur Wyss, il ne s'agit pas ici d'articles de loi mais de la santé de mes bêtes. Je ne suis pas avocat mais paysan de montagne, spirituellement apparenté aux Indiens d'Amérique du Nord, ce qui signifie que je ne me cache pas derrière des articles de loi mais que je me tiens devant mes bêtes et que je les défends tant que la Terre Mère m'en donne la force! Je n'ai pas non plus besoin d'un avocat, je peux me défendre moi-même. Non, il ne faut pas me clouer au pilori mais m'écouter, lire mes prises de positions et essayer de comprendre ce qui m'arrive. Cette vaccination contre la maladie de la langue bleue m'a fait perdre six bêtes en 2008, n'est-ce donc pas encore assez? Je ne suis pas un antivaccination et je l'ai prouvé en 2008. Là je me suis contenté de ne pas vacciner et de vouloir mettre ma ferme à disposition de la recherche pour voir ce qui se passe avec les bêtes non vaccinées – mais vous avez dit que ce n'est pas prévu dans le cas de la campagne de vaccination contre la maladie

de la langue bleue. Nous avons une ferme biologique, et si nos vaches ne sont pas des championnes, elles ont encore leurs cornes. Nous n'utilisons ni engrais chimiques ni pesticides, et maintenant vous exigez de moi que j'accepte qu'on injecte à mes bêtes des vaccins non homologués! Et en plus en automne quand les premières hirondelles s'envolent pour le Sud. Monsieur Wyss, vous avez déposé une plainte contre moi, mais je ne suis ni un meurtrier ni un braqueur de banque – j'ai une bonne réputation et j'écoute de la musique hippie dans l'étable. Je trouve important que vous sachiez ceci: vous pourriez retirer cette plainte et clore mon dossier – certains cantons le font déjà, notamment parce que les vétérinaires ne sont pas unanimement favorables à cette vaccination – mais je ne vous y forcerai pas ... une chose est



sûre, et vous pouvez tabler dessus: j'irai jusqu'en prison pour mes bêtes – car nous n'avons pas de quoi payer cette amende. C'est en étant sûr que nous resterons en contact tant que le moucheron vecteur n'a pas quitté le pays que je vous adresse, Monsieur, mes salutations distinguées.

Armin Capaul, Perrefitte BE

Avis de disparition

» Les plus âgés d'entre nous se souviennent certainement encore des quatre lettres RRSP (répond-t-il, respire-t-il, saigne-t-il, son pouls est-il perceptible). C'est dans ce sens que j'aimerais poser une question à toutes les lectrices et à tous les lecteurs: quelqu'un sait-il où l'«Alliance bio des montagnes» a disparu? Elle a quitté la base sans laisser d'adresse ni de message. Quelqu'un l'a-t-il vue ou observée, ou aurait même seulement perçu un signe de vie? Prière d'annoncer tout indice au poste de police le plus proche. Vu que la «patiente» est certainement un peu désorientée et qu'il y a longtemps qu'elle voyage sans prendre la peine de se nourrir, on est prié de la traiter avec toutes les précautions nécessaires.

Daniel Wismer, Embd VS

Ça c'est du lèche-bottes!

À propos de la photo du directeur Manfred Bötsch parue à la une du bio actualités n° 6/09

» La moutarde me monte au nez quand je regarde cette photo. C'est justement à cette personne qui veut mener l'agriculture à l'abattoir que le bio actualités accorde une grande attention! Pour moi ça porte un nom: faire du lèche-bottes.

Daniel Favre, Schuders GR



IMPRESSUM

bioactualités



18^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août)

Tirage 762 exemplaires français, 7625 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Abonnements annuels résiliables pour fin décembre

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE abonnements Fr. 49.–, étranger Fr. 56.–

Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10,

Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

Rédaction Alfred Schädeli, Markus Bär, Thomas Alföldi (FiBL); Jacqueline Forster, Christian Voegeli (Bio Suisse);

Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org

Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins

Maquette Claudia Kirchgraber

Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick

Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel erika.bayer@fibl.org

ACTION

Aliment complémentaire bio

HYPONA 787 bio

- Aliment complémentaire aux flocons de céréales
- Convient aux jeunes remotes comme aux chevaux d'élite
- Composition optimale
- Favorise l'éclat de la robe

Rabais de Fr. 5.-/100 kg
valable du 31 août au 26 septembre 2009



www.hypona.ch

Dans votre
LANDI

AZB
CH-5070 Frick

PP Journal
CH-5070 Frick

Veuillez s.v.p. communiquer la nouvelle adresse



Ferramol®

© marque enregistrée par Neudorff contient: Phosphate de fer

Appât à limaces biologique à base de phosphate de fer

Andermatt Biocontrol AG
Stahlermatten 6 • 6146 Grossdietwil
Telefon 062 917 50 05 • www.biocontrol.ch



Andermatt
Biocontrol

Soja Hamex

L'atout en haute valeur nutritive

- ✓ une teneur élevée en énergie stable dans la panse
- ✓ fins granulés avec une excellente appétence
- ✓ un produit fluide, qui ne voute pas lors du stockage



BIO

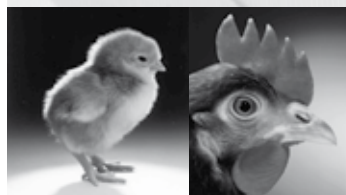
Protéine	44/45 %
PAI E	240 g
PAI N	340 g
NEL	8.2 MJ

agrokommerz.ch / 034/493'93'93

Nous cherchons de nouveaux éleveurs
de poulettes Bio: Maël Matile 079 266 33 44



BIOSUISSE



Poulettes BIO
Poussins fem. BIO
Poussins de chair BIO

Ernst Wüthrich Couvoir SA

3123 Belp • Téléphone 031 819 61 82 • info@parcavicole.ch • www.parcavicole.ch

